

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème année - numéro 675

28 MARS 1997 - 150 Francs CFA

## PROBLÉMATIQUE D'UN STATUT DE L'OPPOSITION AU BÉNIN

par le Professeur Maurice Glèle Ahanhanzo

Question terrible : l'Opposition, qu'est-ce ? Qui est-ce ? et lui faut-il un statut ? Quel est le fondement de l'opposition ? Sa fonction ?

Qui dit statut, dit droits, pouvoirs et devoirs, des moyens d'action... On est soumis à une avalanche d'interrogations ; non parce que le problème est nouveau ou original, non pas théorique mais parce qu'il se pose dans le contexte socio-politique actuel et du régime politique du Bénin.

On ne saurait apporter des réponses mais plutôt partager ensemble quelques

questionnements et réflexions, ceux qui nous paraissent les plus importants.

1° - Qu'est-ce que l'Opposition et quelle est sa fonction, son utilité ?

2° - de l'actualité de l'Opposition au Bénin

3° - de la nécessité de l'utilité d'un statut de l'Opposition.

### 1 - QU'EST-CE QUE L'OPPOSITION ET QUELLE EST SA FONCTION, SON UTILITÉ ?

L'Opposition s'origine dans la Constitution du 11 décembre 1990. Les sciences sociales, en particulier la science politique, désignent, dans les régimes démocratiques, sous le vocable d'opposition, les groupes et partis politiques qui ne sont pas aux affaires et qui sont en désaccord avec le Gouvernement en place ou avec le régime politique. L'opposition s'affirme et s'organise donc contre le Gouvernement

qu'elle entend remplacer, dans le respect de la Constitution et suivant les normes démocratiques ou bien, elle combat le régime politique en place pour lui substituer celui de son choix. C'est la lutte dans le régime ou la lutte sur ou contre le régime (cf. Maurice Duverger) ; ainsi le Parti Communiste du Bénin (PCB) a incarné l'opposition au Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) avant de devenir grâce à l'accord conclu avec la Renaissance du Bénin (RB) un parti de gouvernement, qui s'inscrit dans le régime politique du Renouveau Démocratique...

La Constitution du 11 décembre 1990 est la source de la démocratie chez nous : d'emblée son préambule pose : «... Nous, Peuple béninois... Affirmons solennellement notre détermination par la présente Constitution de créer un État de droit et de démocratie pluraliste...» Tel est le principe fondateur du Renouveau démocratique au Bénin. Le Peuple béninois a donc opté

(Lire la suite à la page 2)

**A toutes et à tous,  
Joyeuse Fête de Pâques**

## HALTE À L'USAGE DE LA TORTURE À L'ÉLECTRICITÉ

« Les «matraques» électriques sont en train de devenir rapidement l'outil de prédilection des tortionnaires », dénonce l'Amnesty International. L'organisation a recensé des cas de torture à l'électricité dans cinquante pays, dont dix-huit ont eu recours à des dispositifs portatifs modernes envoyant des décharges. L'Amnesty International lance un appel aux producteurs pour que de telles armes ne puissent plus être légalement exportées vers des pays ayant recours à la torture. Elle demande également la suspension immédiate de l'usage de ce type d'armes dans les opérations de maintien de l'ordre.

Selon le rapport publié le mardi 4 dernier par l'Amnesty International, il apparaît que les tortionnaires préfèrent avoir recours à la torture à l'électricité, parce que cette méthode ne laisse pas de traces compromettantes sur le corps des victimes. Le témoignage de «Roberto», professeur d'université zaïrois de cinquante ans, détenu et torturé pendant quatre semaines

(Lire la suite à la page 11)

## MANŒUVRE MILITAIRE «NANGBÉTO 97» MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR



(Lire nos informations à la page 3)

## CORRUPTION, MORALISATION ENTRE OPTIMISME, PESSIMISME ET NIHILISME

(Lire nos informations à la page 6)

### A L'ÉCOUTE DU PAPE



VOCATIONS • MESSAGE DU PAPE POUR LA XXXIX<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS, QUI SERA CÉLÉBRÉE LE 20 AVRIL 1997

### UNE CATÉCHÈSE BIBLIQUE ADAPTÉE POUR UNE PASTORALE DES VOCATIONS PLUS EFFICACE

Vénérés frères dans l'Épiscopat, Chers frères et sœurs du monde entier !

La prochaine Journée mondiale de Prière pour les Vocations se situe dans le cadre de la préparation immédiate au Grand Jubilé de l'An 2000. Comme on le sait, l'année 1997 sera consacrée à la réflexion sur le mystère du Christ, Verbe du Père, fait homme pour nous. Cette réflexion devra être conduite à travers une plus grande familiarité avec la Parole de Dieu (cf. Tertio millennio adveniente, 40). Comment ne pas reconnaître l'utilité d'un examen plus attentif du contenu biblique également sur le thème de l'appel au don total de soi pour le service du Royaume ? C'est pourquoi je souhaite vivement qu'à l'occasion de la prochaine Journée mondiale de Prière, l'on réfléchisse avec un engagement renouvelé sur la mise en place d'une catéchèse biblique adaptée pour une pastorale des vocations plus efficace.

La Parole de Dieu dévoile le sens profond des choses et apporte à l'homme une sécurité de discernement et d'orientation dans les choix de vie quotidiens. Par ailleurs, dans le domaine de la pastorale vocationale, la Révélation biblique en rapportant les épisodes de la vie des différents personnages auxquels Dieu a confié une mission particulière pour son Peuple, aide à mieux comprendre le style et les caractéristiques de l'appel qu'il adresse à l'homme et à la femme de tous les temps.

La Journée mondiale de Prière du 20 avril prochain acquiert en outre une signification ecclésiale particulière, car elle sera célébrée

(Lire la suite à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

## PROBLÉMATIQUE D'UN STATUT DE L'OPPOSITION AU BÉNIN

(Suite de la première page)

résolument pour la démocratie pluraliste, libérale.

La Constitution dispose en son article 3 : alinéa 1er et 2 : « La souveraineté nationale appartient au Peuple... la Loi suprême de l'Etat...»

Aux termes de l'Article 5 «Les Partis Politiques... de l'Etat». Il convient de rapprocher de cet article La Loi n° 90-023 du 13 août 1990 portant *Charte des Partis Politiques* (cf. Journal Officiel du 11 septembre 1990).

Faut-il le rappeler : la démocratie libérale se fonde sur la reconnaissance et le respect des droits de la personne humaine; elle implique le principe de la majorité; chacun selon la loi (le droit de l'électeur) exprime sa volonté; celle du plus grand nombre l'emporte; c'est cette majorité qui gouverne; elle s'établit autour d'une idée ou d'une personne censée incarner cette idée, et partant un programme.

La démocratie béninoise est représentative. Chez nous, l'Assemblée Nationale dont les élus représentent la Nation, font les lois qu'ils votent à la majorité. Qui dit majorité dit minorité; dans les régimes de démocratie (libérale) la majorité, en vertu du fondement de la démocratie — la dignité de la personne humaine et le respect de l'égalité dignité de la personne —, se doit de reconnaître et de respecter la minorité. C'est pourquoi on peut dire que l'*opposition majoritaire — minorité est consubstantielle à la démocratie*; l'opposition est inhérente à la démocratie qui implique la liberté et plus particulièrement la liberté de pensée et d'opinion... L'interaction majorité — minorité, majorité gouvernementale et minorité postule l'adhésion au même idéal de démocratie, une unicité sur les principes fondamentaux et les règles du jeu politique.

L'*opposition apparaît comme une vertu nécessaire et indispensable à la démocratie libérale*. Elle en est l'oxygène ou l'aiguillon. Elle devient une fonction, une activité d'utilité publique ou d'intérêt public et, partant, doit être juridiquement encadrée, protégée : on peut, comme au Royaume-Uni, l'idéale-type, aller jusqu'à son institutionnalisation. En démocratie, on peut s'opposer sans s'excommunier; on est un adversaire mais non pas un ennemi politique; on ne s'en veut pas à mort au point de chercher à liquider. L'opposition n'appelle pas la violence ou la lutte à mort... L'*opposition implique la tolérance, l'acceptation de l'autre, le respect de l'autre*; elle implique l'humilité ; elle implique qu'on accepte qu'on n'a pas le monopole de la vérité, de ce qui est bien; qu'on n'a pas nécessairement le meilleur programme ou les meilleures méthodes pour réaliser le bien commun qui est la fin première de toute organisation politique (Si Thomas d'Aquin).

Un regard sur le monde politique contemporain nous montre que la tendance lourde qui prévaut est la démocratie libérale, fondée sur le respect de la personne humaine, et impliquant l'Etat de droit dans lequel s'impose à tous la norme supérieure, la dévolution et la gestion des affaires publiques étant assurées par un système d'alternance qui répond aux aspirations et aux besoins du Peuple Souverain...

On distingue généralement l'*opposition parlementaire* et l'*opposition extraparlementaire*. L'*opposition parlementaire* est constituée par le parti ou les partis qui ont des représentants élus à l'Assemblée Nationale sans détenir la majorité pour gouverner. L'*opposition extraparlementaire* par nature tend à conquérir l'Assemblée Nationale par la voie des élections; elle doit, ce faisant, démontrer sa capacité à participer aux élections et à avoir des représentants élus, cette idée confortée par la loi n° 90-023 portant *Charte des Partis Politiques* notamment en ses articles 22 et 23 qui disent :

**article 22** : « Les Partis Politiques légalement créés peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat, ... **article 23** : « L'aide de l'Etat prévue à l'article 22 ci-dessus sera attribuée aux Partis Politiques légalement créés au nombre de députés inscrits pour chaque parti à l'Assemblée Nationale. Chaque député ne peut être inscrit que pour un seul Parti Politique ».

L'*opposition parlementaire* elle, se caractérise par son opposition, sa critique de l'action du gouvernement et de sa majorité, chez nous, de « la mouvance présidentielle ». L'*opposition parlementaire* se distingue par la régularité de ses prises de position et des votes hostiles au Gouvernement. Elle bénéfice pour se faire des privilégiés d'information et de contrôle que lui confère l'article 113 à l'Assemblée Nationale à savoir: l'interpellation; la question écrite; la question orale avec ou sans débat, non suivie de vote; la Commission parlementaire d'enquête. Ainsi l'Assemblée Nationale est le lieu privilégié d'expression et de reconnaissance de l'opposition politique :

a) - participation au contrôle de l'action du gouvernement ;

b) - droit d'amendement reconnu à tout parlementaire.

L'*opposition* dispose ainsi des moyens nécessaires pour obliger le Gouvernement à s'expliquer, à corriger au besoin son action. L'*opposition* agit également à travers les structures parlementaires qui sont notamment les *Groupes Parlementaires* (5: PRD : 19 députés; Démocratie-Action: 26 députés; Solidarité et Progrès: 10 députés; Alternance Démocratique : 15 députés; Non-Inscrits : 12 députés).

Nous avons pu, les uns et les autres, observer l'*opposition parlementaire* (sous la forme législative, puis l'*observons sous la nouvelle*); il reste à analyser sa réalité et son action; on peut s'interroger sur l'*opposition extra parlementaire* depuis 1990 : Le Renouveau Démocratique. La question reste de savoir s'il y avait et s'il y a au Bénin une «Opposition» ou des «Oppositions».

par le Professeur



Maurice Gièle Ahanhanzo - I.D.H Cotonou

### DE L'ACTUALITÉ DE L'OPPOSITION AU BÉNIN

à elle reconnus. Il s'agit de reconnaître et garantir les prérogatives et des moyens d'existence légale et d'action aux minorités politiques, plus précisément, à la minorité politique, à savoir celle qui n'exerce pas le pouvoir.

On peut retenir deux modèles des statuts de l'*opposition* :

a) - l'*opposition institutionnalisée* ;

b) - la reconnaissance de droits et privilégiés aux dirigeants des partis qui sont dans l'*opposition parlementaire*. C'est le modèle le plus répandu.

#### a) - l'*Opposition - Institution*

C'est le modèle britannique. L'histoire et la culture (*le fair-play*) ont enregistré au Royaume-Uni le Two-parties system qui progressivement a conduit à faire de l'*opposition* une véritable Institution. En Angleterre, a écrit Maurice Duverger (*Les partis Politiques*): l'*attribution au chef du parti minoritaire d'un traitement payé par l'Etat, et du titre officiel de leader de l'opposition au gouvernement de sa Majesté* confère réellement à l'*opposition* au gouvernement la qualité d'une fonction publique. Qu'il suffise de rappeler que cette situation de l'*opposition* est réglementée par le *Ministers of the Crown Act de 1937*.

Il convient également de rappeler que s'il y a plusieurs partis d'*opposition*, c'est le speaker (président de la Chambre des Communes) qui désigne ce leader, personnage de premier plan, qui est associé au Premier Ministre dans les cérémonies publiques. Il est en contact permanent avec lui dans la vie politique quotidienne, la Reine devant le prendre, en cas de démission du cabinet, comme successeur du Premier Ministre en fonction; il dirige le *shadow Cabinet* qui est le gouvernement de demain.

La Conception britannique est celle d'une opposition collaboratrice, écrit André Mathiot (*Le régime politique britannique*); l'*obstruction*, pratiquement incompatible avec l'autorité reconnue au speaker, est exceptionnelle; elle serait considérée comme une manifestation d'hostilité à la démocratie même... « L'*opposition* assume une fonction dont l'essentiel est la critique, mais qui comporte aussi certains aspects de coopération avec la majorité... ». Cette institutionnalisation de l'*opposition* se retrouve plus près de nous, à l'île Maurice où il nous a été donné de la voir fonctionner. C'est une question de culture et de tradition, un legs de la colonisation britannique.

Dans les autres pays occidentaux, étant donné le système du multipartisme, on répugne à faire de l'*opposition* une institution parce que ses limites vis-à-vis du gouvernement ne sont pas claires.

#### b) - La Renaissance des droits et privilégiés aux dirigeants de l'*opposition* parlementaire

C'est le modèle le plus répandu. Les textes reconnaissent des droits et des avantages aux différentes composantes de l'*opposition* ou aux oppositions dans le cadre de vie parlementaire, cela, à travers les groupes parlementaires et le droit pour les minorités d'assurer le contrôle de l'action gouvernementale. Ce qui est important c'est

(Lire la suite à la page 3)

**LAUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE**

## MANOEUVRE MILITAIRE « NANGBÉTO 97 »

# MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Le point focal de l'actualité nationale ces derniers jours est, sans nul doute, la manœuvre militaire «Nangbeto 97» organisée du lundi 17 au samedi 22 mars 1997.

En fait d'événement, «Nangbeto 97» en a été un véritable au regard de son contenu, de ses objectifs et des moyens mis en œuvre et s'inscrit, pour le Bénin, dans le cadre des accords de coopération militaire technique de défense et d'assistance militaire technique le liant à la France. Ainsi «Nangbeto 97» trouve sa place dans le cadre des exercices triennaux entre la France et ses partenaires de la sous-région.

Toute manœuvre militaire, à en croire des autorités béninoises du ministère de la défense, est un exercice militaire qui, mettant en œuvre les États-majors et les forces armées, permet d'apprecier leurs aptitudes à exécuter leurs missions en cas de guerre et/ou de conflits armés. C'est en quelque sorte un test au regard de la formation donnée aux militaires et aussi un test quant à la mise en œuvre par ces derniers du dispositif national de défense.

Et c'est bien à cela que des militaires béninois, burkinabé, français et togolais se sont essayés à travers «Nangbeto 97».

Le thème fictif retenu pour «Nangbeto 97» est celui d'une instabilité politique intérieure débouchant sur d'importants mouvements de populations. Ainsi «Nangbeto 97» s'est appuyé sur deux pays limitrophes — un pays vert qui se trouve au sud et un pays marron qui se trouve au nord — tous deux à cheval sur la frontière bénino-togolaise : des troubles socio-politiques consécutifs aux élections générales organisées en pays marron ont dégénéré en affrontements et ont entraîné des mouvements de populations fuyant les combats. L'afflux massif des réfugiés sur la frontière du côté du pays vert pose de graves problèmes qui risquent de s'étendre aux autres pays frontaliers. Le pays vert



Le Temps d'un casse-croute

fait donc appel à la Communauté internationale afin de l'aider à assurer l'accueil des réfugiés. Un regroupement de forces multinationales composé de celles du Bénin, du Burkina Faso, de la France et du Togo a été constitué par l'organisation des Nations unies (ONU) en vue d'engager l'opération civilo-militaire dont le but est d'établir et de sécuriser une zone humanitaire dans le cadre de la préparation de conditions d'interventions du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) au profit des populations déplacées.

La zone de manœuvre terrestre de l'opération est constituée par le quadrilatère formé d'Atakpame (Togo), Paoungam (Bénin), Cové (Bénin) et Atakpamé (Togo). «Nangbeto 97» s'est aussi déroulé sur les eaux territoriales et espaces aériens du Bénin et du Togo. Cette simulation sur un terrain d'opération réduit a connu la participation de 4500 militaires, 370 véhicules dont une vingtaine de blindés, 35 aéronefs et 4 navires de guerre.

Au cours de cette manœuvre aucun scénario qui pourrait se présenter en temps de crise ou de guerre n'a été occulté par les organisateurs et les pays qui y sont impliqués.

Ici et sans gros risque de se tromper, on peut se permettre de dire que «Nangbeto 97» a été conçu, entre autres, en fonction des foyers de tension enregistrés ça et là sur le continent africain et leurs conséquences liées au déplacement massif des populations.

«Nangbeto 97» s'insère dans la gamme des interventions militaires dans un cadre multinationnal et qui vise à soulager les souffrances des personnes déplacées, affamées, terrorisées et malades dans un pays en guerre et où l'autorité de l'État ne s'exerce plus. Cette manœuvre militaire a l'avantage de sensibiliser les forces armées des pays concernés à la complexité des missions humanitaires, notamment dans le domaine de la communication et de la

gestion de fortes concentrations des populations menacées.

Les différentes composantes des forces armées des quatre pays impliqués dans «Nangbeto 97» ont été amenées, sur le terrain, à utiliser des procédures de mise en œuvre de leurs moyens dans des actions communes.

«Nangbeto 97» a permis aux forces armées des pays organisateurs de réfléchir aux différentes éventualités de crise, de jauger leurs compétences et d'expérimenter la conduite à tenir en cas de besoin.

Le Ministre béninois délégué auprès du Président de la République, chargé de la défense nationale, M. Séverin Adjovi que nous avons abordé dans le cadre de «Nangbeto 97», nous a déclaré que «Mieux vaut prévenir que guérir, tant il est vrai que les guerres civiles débouchant sur des mouvements de population ne se déclenchent pas seulement que chez les autres... Personne ne sait de quoi demain sera fait et personne n'est totalement à l'abri de ce qui se passe dans certains pays africains... Nous avons tous donc à travailler pour la paix et sa pérennité dans notre pays, le Bénin... Entre autres, notre ambition à la tête du ministère de la défense est de redonner à tous les militaires la fierté de servir dans une armée nationale qui se consacre à ses missions traditionnelles de défense de la patrie mais aussi de participation aux tâches de développement économique et social de la Nation. Sur ce point précis, «Nangbeto 97» constitue un exploit quant à l'évaluation de nos forces armées...».

Au-delà des opérations militaires, «Nangbeto 97» a mis un point tout particulier à l'entraînement de nos forces armées aux actions de sécurisation des populations et aux techniques permettant au Bénin de tenir ses engagements en matière d'aide humanitaire sous l'égide de l'ONU.

Guy Dossou-Yovo

(Suite de la page 2)

## PROBLÉMATIQUE D'UN STATUT

de citoyens et jouir des libertés fondamentales reconnues par la Constitution dans le respect de l'ordre constitutionnel en faisant jouer tous les mécanismes de contre-poids prévus par la Constitution.

Il est nécessaire pour éviter tout retour au Parti-État ou à un soi-disant parti dominant de tendance monopolistique, que l'opposition (ou les oppositions) s'organise et joue le rôle d'animateur de la vie nationale en offrant une alternative aux hommes qui gouvernent et préparent l'alternance.

### a) - L'opposition est une nécessité.

La minorité doit être reconnue, protégée et sa liberté telle qu'elle est garantie par la Constitution et la loi doit être assurée. La majorité et la minorité; ceux qui sont aux affaires et qui constituent la majorité du moment doivent laisser ceux qui ne sont pas au gouvernement et sont considérés comme de l'opposition, exercer leurs droits

b) - Consolider la pratique démocratique au quotidien

S'il est indispensable d'avoir une opposition organisée, est-il utile aujourd'hui de tracer une autoroute juridique aux gens

régionalisme Nord-Sud? Un statut de l'opposition contribuera-t-il à assurer la paix et la cohésion nationale (article 36 de la Constitution)? De quels moyens doter l'opposition pour répondre au goût du Béninois pour le compromis et le partage du pouvoir et de ses avantages? Ne faudrait-il pas craindre de créer une situation de rente pour certains hommes en quête de puissance ou de pouvoir ?

Il convient de se hâter lentement. Il faut prendre le temps de penser l'opposition, avant de l'institutionnaliser. L'essentiel n'est-il pas d'affirmer au quotidien, par la pratique sociale, l'adhésion de chacun et du plus grand nombre à l'idéal de la démocratie libérale, respectueuse des droits de la personne et des libertés fondamentales, que l'on soit au pouvoir ou non? En développant, par l'éducation, une culture de la démocratie ? Dans cette perspective, un statut de l'opposition apparaîtra comme un instrument pédagogique.

Prof. Maurice Glélé Ahanhanzo

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

## TRAITE NÉGRIÈRE ET TRADITION ORALE À SALVADOR DE BAHIA ET À LA CÔTE DES ESCLAVES EN AFRIQUE

## INTRODUCTION

*La Côte des Esclaves qui est une partie du Golfe du Bénin a occupé une place privilégiée dans la traite négrière à laquelle elle a durablement fourni à la fois beaucoup d'esclaves et des esclaves de qualité. Si la plupart des autres régions côtières ont alimenté à leur manière cette traite, c'est bien à la Côte des Esclaves que ce commerce a connu sa plus grande intensité. L'on comprend qu'en dépit de leurs insuffisances dans certains domaines, les sources orales encore aujourd'hui disponibles dans la région sur ce commerce sont relativement riches et leurs dépositaires nombreux.*

*Parmi les zones d'accueil de ces esclaves dans les Amériques, Salvador de Bahia, au Brésil. Nous l'avons choisi à dessein pour y avoir effectué un trimestre de recherches auprès des habitants, noirs ou métis, qui ont conservé certaines traditions sur ce pan de l'histoire africaine et de l'histoire brésilienne.*

## I — LES MÉTHODES D'ACQUISITION ET LES PARTENAIRE COMMERCIAUX

Les descendants des esclaves de la période précoloniale vivant actuellement à Salvador de Bahia sont peu renseignés sur les techniques d'acquisition qui ont permis aux négriers de se procurer leurs ancêtres. Les mieux informés se contentent seulement de faire état des guerres et des razzias comme si elles n'étaient que la seule technique pour les rois de se procurer des esclaves. En revanche, les traditionnalistes de l'espace de la Côte des Esclaves savent encore aujourd'hui que la guerre n'était pas la seule méthode d'acquisition des esclaves, dût-elle être la principale. En marge d'elle, des débiteurs insolubles, des auteurs d'adultère ou d'inceste, des récidivistes à des jeux de hasard interdits par la coutume, des gens achetés sur les marchés d'esclaves alors nombreux à la Côte des Esclaves ; et ceux-là venaient compléter l'important contingent des captifs de guerre. Les traditionnalistes des régions d'Abomey, d'Allada, de Toli-Bosito, de Savi et de Ouidah sont prolifiques, encore aujourd'hui en informations de toutes sortes

sur les divers modes d'acquisition des esclaves vendus aux négriers à l'époque.

Si de façon générale, les descendants des esclaves de Salvador de Bahia savent que ce sont les Blancs qui ont acheté en Afrique leurs ancêtres avant de les transporter Outre-Atlantique, ils n'ont pas toujours une idée aussi claire des partenaires commerciaux et du fonctionnement exact de ce commerce. Quelques informateurs ont vaguement appris que ce sont les Noirs eux-mêmes qui vendait les leurs à des négriers blancs. Les traditionnalistes béninois sont plus renseignés sur ces divers aspects.

## II — TRADITION ORALE SUR LA ZONE DE DÉPART ET CELLE D'ARRIVÉE

Extrêmement pauvres pour ne pas dire inexistantes, les sources orales sur la connaissance des pays d'exportation des esclaves sont décevantes. De façon générale, les traditionnalistes africains, notamment dans les espaces cotiers togolais, béninois et nigérians qui couvraient, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la Côte des Esclaves n'ont qu'une idée vague, extrêmement sommaire et superficielle des lieux où sont exportés les esclaves : « le pays des Blancs », « l'étranger », etc., sont les destinations souvent évoquées ; mais informateurs pensent même que les esclaves vendus aux négriers sont destinés à être tués, voire mangés à l'extérieur. En général, les survivants d'une guerre ayant permis aux vainqueurs de se faire des captifs ne savent pas ce que ces derniers deviennent par la suite. Souvent ils pensent même qu'ils ont été tués au cours de la guerre ou qu'ils se sont égarés en fuyant.

En revanche, les descendants des esclaves importés à Salvador de Bahia ont, pour la plupart, une certaine idée du pays d'origine ou, parfois du groupe socioculturel de leurs ancêtres. Aussi, quelques nostalgiques, sur la foi de la tradition des origines religieusement entretenue dans des familles, viennent-ils de temps à autre dans des localités du Golfe du Bénin rechercher leurs origines lointaines. Parfois, c'est le nom du clan, celui de l'ancêtre, ou de la localité d'origine qui est avancé. Les enquêtes doivent être poursuivies à Salvador de Bahia pour une meilleure connaissance de ces données sur les origines des esclaves transportés dans la région.

## III — L'INEXISTENCE DE PART ET D'AUTRE DE DONNÉES SUR LA MERCURIALE

Les renseignements que l'on peut entendre aujourd'hui glaner ça et là auprès des détenteurs de sources orales africains ou brésiliens ne comportent, nulle part, aucune donnée chiffrée. L'ignorance est totale des prix auxquels les esclaves étaient achetés. Nulle part, on n'a une idée approximative des prix. Cependant, à la Côte des Esclaves, les traditionnalistes actuels savent que les esclaves étaient cédés aux négriers blancs — ils ignorent que parmi eux il y avait aussi des Métis — contre des cauris utilisés par les autochtones comme monnaie et des marchandises de toutes sortes dont des produits manufacturés venus d'Europe comme les alcools, des verroteries, des tissus, du fer, etc. Bref, que la vie d'un homme était relativement

bon marché à l'époque ! Toutefois, les précisions que nous avons pu recueillir jusqu'ici sur les prix de vente des esclaves sur les différents marchés intérieurs contrastent beaucoup avec le caractère vague de la contrepartie des esclaves cédés aux négriers basés dans la région côtière.

## IV — DONNÉES CULTURELLES ET CULTUELLES

Tant du côté du Brésil que de celui de l'Afrique, c'est surtout dans les données culturelles et culturelles que la tradition orale fournit de renseignements ; bref, les survivances dans ce domaine ont laissé plus de traces dans la mémoire collective que tout autre aspect.

Le côté de Salvador de Bahia, les cultes afro-brésiliens plus connus sous leurs noms locaux de Candomblés ou Terreiros, ont conservé maints aspects des pratiques religieuses africaines, même si un certain syncrétisme leur confère une originalité indiscutable ; il y a des Candomblés angola, nago, kétu, bonoco, etc., nommés en fonction des lieux d'origine ou des groupes socioculturels concernés au départ. Beaucoup de recherches ont été faites sur ces pratiques religieuses à base de tradition orale ; beaucoup restent cependant à faire encore à ce sujet à partir de la même source, car tout est loin d'avoir été dit. Les chansons à recueillir méritent des études plus approfondies, car elles sont une mine inestimable pour une meilleure connaissance du passé. Richesses sont également les renseignements que détient la communauté afro-brésilienne de Salvador de Bahia. Pierre Verger a fait un travail remarquable à partir de la tradition orale sur cet aspect, mais toutes les ressources de l'oralité sont loin d'être épousées dans ce domaine.

Nombreuses sont aussi les chansons populaires en dehors des Candomblés qui font état du passé de la communauté afro-brésilienne dont les membres ne connaissent pas toujours le contenu. C'est finalement des genres de psalmodie !

Un concours des Africains locuteurs de langues africaines et du portugais est nécessaire dans l'optique d'une collaboration avec des Brésiliens pour une meilleure connaissance de ces chansons venues du fond des âges. Les jogos de Buzios ou jeux de cauris, technique divinatoire d'origine africaine continuent d'être étudiés, toujours à la lumière de la tradition orale.

Du côté de l'espace actuel qu'occupait la Côte des Esclaves, la communauté afro-brésilienne revenue dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle du Brésil aux côtes africaines notamment celles du Togo, de la République du Bénin et du Nigeria ont gardé un riche héritage culturel dans leur tradition. Grâce à celle-ci, maintes informations orales peuvent encore nous apporter des éclaircissements sur l'architecture et le mobilier brésiliens à Ouidah, Porto-Novo, Lagos, etc., les plats importés du Brésil, l'art vestimentaire, les danses masquées comme le buriryan, le caleta, la fête du Señor de Bonfim ; il existe encore dans ces localités et dans des familles afro-brésiliennes, tout un corpus de chansons sur le passé des relations entre Salvador de Bahia et la Côte des Esclaves.

## CONCLUSION

Dans la contribution que pourrait nous apporter la tradition orale dans la reconstitution de l'histoire de la traite négrière, il y a lieu de distinguer deux phases : celle du déroulement « à chaud » de ce commerce, et celle qui lui est postérieure et qui concerne les survivances culturelles.

La première séquence n'a pas laissé beaucoup de traces dans la mémoire collective de part et d'autre de l'Océan Atlantique. Rares, sinon rarissimes, les données glanées dans les deux pôles que nous avons choisis se complètent quelque peu. Il est symptomatique qu'une histoire aussi mouvementée, aussi trouble sinon troublée, aussi dramatique et aussi agitée, généralement très désordonnée et se déroulant dans la peur n'ait pas laissé des traces précises dans les renseignements oraux transmis de bouche à oreille. Il est par ailleurs heureux que la documentation écrite, plus riche en informations, vienne combler ce vide. Une telle pauvreté de la tradition orale ne doit cependant pas conduire au découragement. Il est toujours nécessaire de continuer à glaner les bribes d'information orales encore disponibles à ce sujet sur les deux continents.

Plus sereine, moins dramatique et moins agitée, la deuxième phase peut être relativement plus facilement reconstituée à partir de la tradition. Les données, plus précises sont également plus nombreuses. Elles concernent les survivances culturelles qui sont encore vivaces sous nos yeux ainsi que la tradition ancienne qui les concerne.

A. Félix IROKO

UN CADEAU QUI DURE.  
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UNE CONNAISSANCE,  
OFFREZ  
UN ABOUNEMENT A  
"LA CROIX DU BENIN" :

Un cadeau  
— qui dure,  
— qui favorise l'éducation  
permanente de la foi,  
— qui nourrit les solidarités en  
Église,  
— qui n'a pas son pareil chez nous,  
— qui...  
— qui...  
— qui...

"LA CROIX  
DU BENIN"  
Rédaction et Abonnements  
"LA CROIX DU BENIN"  
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19  
COTONOU  
(République du Bénin)

Compte :  
C.C.P. 12-76  
COTONOU

Directeur de Publication  
BARTHÉLEMY  
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 826  
Tirage : 4.700 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un  
5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)  
Abonnement de Bienséance ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)  
Abonnement d'amitié ..... 20.000 F CFA et plus (200 FF)  
Changement d'adresse ..... 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS

P r e i v i e n n e

— Bénin ..... 3.720 F CFA

— Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo ..... 5.600 F CFA

— Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. ..... 5.760 F CFA

— France ..... 5.760 F CFA

— Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone ..... 7.600 F CFA

— Cameroun (Zaire) ..... 9.480 F CFA 94,80 FF

— U.S.A., Angleterre, Ouganda et Tanzanie ..... 12.600 F CFA

— Amérique (Nord, Centrale, Sud) ..... 10.200 F CFA 102,00 FF

— Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) ..... 12.600 F CFA 126,00 FF

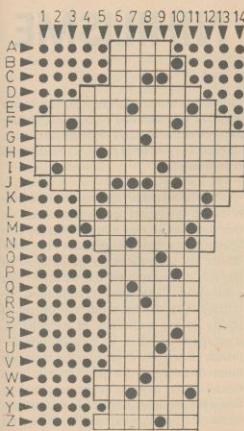
— Canada ..... 10.200 F CFA 102,00 FF

— Chine ..... 12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

## UN PEU DE DISTRACTION

## LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS



## HORIZONTALLEMENT

— A, Argent populaire. — B, Affluent de l'Oubangui. — C, Consonnes de roc. — D, Bruit soyeux. — E, Partie de l'estomac grêle. Élément vital — F, Symbole chimique. Maisons des abeilles. Sigle. — G, Légitime, Gronder. — H, Dégageau. Prison antique. — I, Offices religieux. Suspension des hostilités — J, Chef de la famille. Époques. — K, Repas de bambin. — L, Époux et frère d'Isis. — M, Personne stupide. — N, Do, Unité de rayonnement. — O, Lettre grecque. En matière de. — P, Projections. — Q, Table de boucherie. — R, Sur une carte. Organisation internationale. — S, Remords. — T, Grand lac. — U, De bonne heure. Rapport de circonference. — V, Eduquer. — W, Gendre de Mahomet. Mesure agraire. — X, Personnel, Argile. — Y, Tirer son origine. — Z, Epouse et sœur d'Osiris. Apbris.

## VERTICALEMENT

— 1. Petit îne. — 2. Petite île. — 3. Aviron. — 4, Paysanne. — 5. Corrigé vertement. Pronom. Symbole du cuivre. Parceaux. — 6. Bourbillons. Sous-vêtement féminin. — 7. Accepté. Homme misérable. Enzyme. Règle d'architecte. Extrait de fleur d'oranger. Note de musique. — 8. Personnel. Magicienne. Consonnes de gués. Sel d'acide. Grosse poutre. Tamis. — 9. Démocratique. Mouvement de la Jamaïque. Changea. Sorte de teinture. Inutile. — 10. Il supporte la tête. Armée féodale. Animal de basse-cour. Baudet.

## BONNE SANTÉ

## Maladies du cœur : les graisses du jeune âge

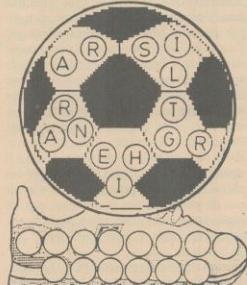
Faire attention à son taux de cholestérol (une substance grasse présente dans l'organisme), éviter un régime riche en graisse : on pensait jusqu'à maintenant que ce genre de conseil visait à éviter efficacement les maladies cardio-vasculaires ne concernait que les adultes. Une étude réalisée par des scientifiques américains vient de montrer que les adolescents doivent aussi veiller à s'alimenter sainement s'ils veulent éviter tout risque de maladie du cœur. "Abusez maintenant, vous patierez plus tard", ce slogan pourrait résumer les conclusions de leur étude. En pratiquant l'autopsie de plus de 1 400

Concérations sphériques. — 11. Pénétrées. Qui a une action favorable. Filet d'eau. — 12. Se priver de. Saint abrégé. — 13. Forêts vierges. — 14. Brames.

(Réponse en page 10)

## LES MOTS SYNONYMES

Découvrez deux mots synonymes comportant huit et six lettres, en utilisant toutes les lettres mentionnées sur le ballon.

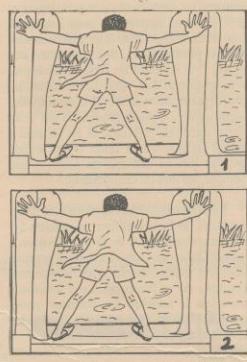


(Réponse en page 10)

## JEU DES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs.

Relevez-les.



(Réponse en page 10)

personnes âgées de 15 à 34 ans et décédées de mort violente, les chercheurs ont montré que les dépôts de lipides (c'est-à-dire les corps gras) dans l'aorte (la grosse artère qui part de la partie gauche du cœur) et dans les artères coronaires étaient plus importants chez ceux qui avaient un taux élevé de cholestérol et un régime riche en graisses, y compris les adolescents de 15 ans. Il faudrait donc corriger très précisément les facteurs de risques pour prévenir efficacement un infarctus ou une autre maladie cardio-vasculaire.

Christophe Champin (MFI)

## FAÇONS DE PARLER

## DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Il y a une dizaine d'années un nom apparaissait dans le vocabulaire français : **hypofertilité (HYPOFERTILITÉ)**.

Il s'agit de la faible fertilité d'un homme due au nombre insuffisant et à la qualité inégale des spermatozoïdes. En sorte l'hypofertilité (HYPOFERTILITÉ) c'est presque la stérilité, contraire de la fertilité.

Le préfixe, "hypo" (du grec *hypo*, au-dessous) exprime la diminution, l'insuffisance. Le préfixe contraire est "hyper".

## AUTOUR D'UN MOT

*La chambre*, du latin *camera*.

On trouve le nom *camériste*, femme de chambre.

La pièce d'habitation et spécialement celle d'habitation est une chambre. Suivant son occupation, elle peut être chambre à couche, chambre d'enfant, chambre de bonne ou chambre mansardée.

Autrefois, il existait souvent un enfant ménagé dans une chambre pour un ou plusieurs fils, cela devenait l'âlotte.

Mais la chambre n'est pas seulement l'endroit où l'on couche.

Les assemblées qui dirigent un pays sont des *chambres* : chambre des députés, chambre des Lords en Grande-Bretagne, chambre des Communes.

Le terme chambre désigne aussi les différentes divisions d'un tribunal : chambre correctionnelle, chambre civile, chambre d'accusation, etc.

Enfin certains organismes professionnels portent le nom de chambre. Telle la chambre de commerce, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et la chambre syndicale.

## DES MOTS D'AILLEURS

*Apache (APACHE)*, mot d'origine indienne.

Les tribus apaches étaient réputées féroces.

Originalement, les apaches habitaient la plus grande partie du Nouveau Mexique.

C'en venu en France au début du XX<sup>e</sup> siècle, assez à désigner un type de personnage rude et dangereux... le mauvais garçon... l'apache.

## AUTOUR D'UN MOT

*Le verbe saluer*, du latin *salutare* : souhaiter la santé, la prospérité, le salut.

Donner une marque extérieure de politesse, de respect, d'honneur c'est saluer.

Serrer la main, présenter ses hommages à une dame, lever, ôter son chapeau ou sa coiffure, c'est saluer.

On peut aussi accueillir quelqu'un par des marques d'approbation ou d'hostilité, ou saluer alors par des applaudissements ou des sifflets.

On peut aussi accueillir quelqu'un par des marques d'approbation ou d'hostilité, ou saluer alors par des applaudissements ou des sifflets.

On peut enfin en parlant, dire "au revoir", plus tristement, "adieu" quand le "revoir" n'est pas sûr de se produire. Et cela aussi c'est saluer.

Le verbe *construire*, du latin *construere* : élever.

Élever sur le sol en assemblant des matériaux c'est construire.

Construire une maison, un édifice. On peut aussi : bâti, édifier.

L'action de construire c'est la construction ou l'édification, voire l'érection.

Et celui qui construit est évidemment un constructeur suivant ses compétences, il sera architecte, bâtiisseur ou promoteur.

Construire c'est aussi établir sur des bases, selon des règles : on fonde, on imagine, on invente par exemple pour construire un roman, une phrase, un mot et même une figure géométrique. Dans ce cas on dira plus simplement : on dessine.

Un proverbe italien déclare : "Un homme a vécu vainement à moins qu'il n'ait bâti une maison, engendré un fils ou écrit un livre"... et tout cela c'est aussi construire.

## DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

A propos du nom *ventre* (VENTRE).

A *plat ventre*, c'est être couché sur le ventre. Au sens figuré, faire une cour servile, c'est être à *plat ventre* devant quelqu'un.

Partir très vite c'est partir *ventre à terre*. Familièrement on dit aussi à *ventre déboutonné*, courir avec excès.

Et si on a *du cœur au ventre*, on est particulièrement courageux.

On peut aussi avoir la *peur au ventre* ou la *rage au ventre*. Le nom "ventre" a ici une partie des valeurs du cœur.

Autres expressions autour du nom ventre :

Reconnaissance du ventre, reconnaissance pour qui vous a nourri ou aidé matériellement.

Se *brosser le ventre*, vieille expression signifiant : ne rien avoir à manger.

Prendre du ventre, c'est devenir gros et passer sur le ventre de quelqu'un c'est parvenir, réussir en nutrant à quelqu'un

Enfin quand on sait ce que pense vraiment quelqu'un, quelles sont ses capacités ou ses intentions, on sait, comme on dit, ce qu'il a dans le ventre.

## AUTOUR D'UN MOT

Le verbe *contester*, du latin *contestari*, plaider en produisant des témoins.

En refusant de reconnaître quelque chose, on conteste un droit, un titre, même un fait. Pour contester, il faut évidemment contredire et la contestation s'accompagne de débats, de discussions, à moins que l'affaire discutée soit sans conteste, sans contredit, elle est incontestable, et comme il n'y a plus de discussions possibles elle devient évidente.

L'idée du verbe contester se retrouve dans le refus des institutions, de l'ordre établi. La contestation peut être révolte, rébellion et les contestataires, des révoltés. Mais qui dit révolte dit révolution et un penseur a déclaré à ce propos : "Les révoltes sont des temps où le pauvre n'est pas content, le pauvre, le riche de sa fortune, et l'innocent de sa vie...". Alors prudence avant de contester.

\* \*

Le verbe *venger*, du latin *vindicare*, réclamer en justice.

*Venger* (VENGER), c'est obtenir réparation d'une mauvaise action en châtiant son auteur ; venger quelqu'un d'un affront... Venger un crime : châtier l'auteur de...

A la forme pronomiale, se venger c'est prendre sa revanche, exercer des représailles, rendre la pareille.

L'action de se venger c'est la vengeance, et la poursuite de la vengeance jusqu'au meurtre c'est, en Corse, la vendetta.

Quand à la poursuite d'un crime au nom de la société c'est la vindicte ; on parle de vindicte publique ou populaire.

Une personne portée à se venger est vindicative.

Mais la sagesse des nations conseille : ne soyez pas comme un grain qui croît jusqu'à ce qu'il éclate, car l'orgueil, la rancœur est le propre des méchants... Simple réflexion à propos du verbe venger.

## NATION - SOCIÉTÉ

## CORRUPTION – MORALISATION ENTRE OPTIMISME, PESSIMISME ET NIHILISME

Quelque chose m'intrigue que je n'arrive pas à m'expliquer. Chaque jour pourtant, je bute là-dessus. Chaque jour je m'en révolte, refusant de m'y rendre. Mais la chose devient chaque jour plus évidente. C'est cette aptitude des Béninois et Béninois à s'accommoder, ou je dis bien à s'accommoder du désordre, de l'injustice, de la souffrance. C'est cette aptitude à s'accommoder des choses les plus inacceptables, les plus illégales. Tous en le sachant. C'est ce culte de la corruption. Je ne puis m'empêcher d'y voir une perversion morale car seule une perversion morale peut conduire à s'accommoder du désordre, de l'injustice, de la corruption, à finir par l'aimer et, entraîné par cette passion, à donner dans le fatalisme voire le masochisme. Je puis convenir que ces facilités sont confortables. Elles vous mettent au-dessus de tout ce qui arrive. Elles vous établissent en quelque sorte en victime invincible. Et c'est à la vérité ce que sont devenus mes compatriotes. Mais même invincibles, ils restent des victimes et je ne pense pas que cet état soit des plus acceptables. Au Bénin et c'est cela notre malheur, cet état de victime continue est supporté. Le plus est pris. L'acceptation révèle alors la pathologie dont souffre ce pays. On y a réalisé cet amalgame magique de la tolérance et de la passivité. On y laisse libre carrière aux inconséquences, laxismes et incuries des dirigeants. On y condamne en s'en indignant tout changement. La société béninoise, il faut en prendre conscience, ne se maintient plus par des valeurs mais par les vices honteux d'une nature pervertie. Nombre de Béninois et Béninois, « bien qu'elle soit avant toute chose, ne connaissent pas la honte ». Ils ne savent pas la voir, car elle est devenue plus que banale. Une seconde peau.

Depuis l'indépendance, pratiquement rien n'a changé dans ce pays. Il y a sept ans (déjà) on a semblé en prendre conscience. Mais pendant les six ans qui ont suivi, on n'a réussi qu'à se donner l'illusion du progrès, cela au prix d'une lourde dette extérieure et d'une paupérisation corrélatrice des petites gens. En fait certains se sont juste remplis les poches. Depuis un an, les vieilles habitudes réverdissent. On fait comme si les problèmes n'existaient pas. Dans le silence, on laisse en effet cette sorte d'épuration haineuse qui pousse à la mise en disponibilité des cadres compétents en raison de leur soutien ou amitiés avec ceux d'hier. Telles sont les mauvais coups réciproques que se font à travers les nominations les différents ministères. Telle est la volonté mal cachée de faire de certaines administrations ministérielles des états majors de partis ou dès-je-dire un électoral dévoué, à la liberté altérée parce que tenu par les entraîneurs. Le fond de solidarité nationale pour l'emploi est malheureusement dans cette tourmente. L'institution judiciaire elle-même n'échappe pas, loin s'en faut, à ce rappel du passé. Avec cela l'on nous dit bonne gouvernance, changement. Non ! ces nouveaux slogans ne sont que des impostures. Les hommes ne changent pas au Bénin. Ils muent. Comme des caméléons. Ils changent de peau, ils changent de veste, ils changent d'opinion. De conscience, jamais. De cœur jamais. Ce sont les mêmes hommes qu'il y a vingt ans, utilisant les mêmes procédés qu'il y a vingt ans, que l'on aperçoit aujourd'hui derrière les institutions et aux responsabilités. Ils

ont vieilli mais ils s'accrochent. Sans honte. Ils grandissent et ils sont contaminés. Ils sont malades mais ne veulent pas lâcher le morceau. A la fleur de l'âge, ils sont des rapaces. Sans gêne. Et l'on s'étonne que les institutions soient minées, paralysées et que la corruption, l'irresponsabilité et l'inconscience condamnent tout progrès. En vérité chacun pousse le soliloque qui est à la mode dans cette société hypocrite et camoufle sa contribution active au déclin général. Et cette irresponsabilité, cette incapacité à reconnaître ses propres fautes croît à mesure que s'accentue notre calvaire et qu'avancent notre résignation, nos passivités, nos vilenies. Le système, m'a-t-on dit. Certainement. Le système appuyé sur le discrédit d'une presse beaucoup plus lancée à la recherche du sensationnel que de la vérité, sur l'inexistence d'une opinion publique ou de groupes de pressions non politiques, sur les complaisances des gouvernements secondés par celles des autorités judiciaires, les préoccupations pécuniaires du législateur, les indifférences des Béninois, est la vraie cause du désastre actuel. Mais le plus regrettable, le plus regretté dans tout cela, est que rien ne paraît plus pouvoir faire échec à ce système qui engendre, voire nourrit et la corruption de la classe dirigeante couchée sur ses laxismes comme un grabataire sans voix et l'amoralisation de la jeunesse luxuriante, irresponsable et certainement digne des aînés. Pauvres de nous !

Alors ils nous viennent de l'étranger. Ils nous viennent nantis d'une bonne volonté qui camoufle mal celle de puissance ou d'enrichissement. Ils nous viennent de l'étranger, retraités ou jeunes diplômés, ambitieux mais ridiculement prétentieux et suffisants. Ils nous reviennent enrichis de quelques modes, sciences, concepts ou expériences. Ils sont technocrates ou, pire, théoriciens mais ils sont appauvris des réalités locales et sont susceptibles de verser dans les travers et maléfices autant que leurs prédecesseurs ont donné dans le système que l'on dit des choses, alors même qu'il est entretenu et bichonné par les hommes. L'homme nouveau n'est certainement pas un nouveau venu à la politique ou un «venu de France». Cela il faut le dire. Il faut se dire que ce dont a besoin le Bénin c'est d'une opinion réfléchie, responsable et unie qui puisse précipiter des solutions vérifiables et complètes. Il faut à ce pays des hommes réfléchis et voilà plutôt une légion de bigots, à l'intelligence aveuglée, aux raisonnements intérêssés, aux haines faciles, débouchant d'ardeurs et de mesquineries pour naître.

Messieurs et mesdames qui voulez la paix, les indexations, les accusations réciproques, les haines cachées, les batailles rangées à travers les médias n'offrent pas un climat favorable au progrès. Ce sont simplement des attitudes qui compliquent la dure réalité et la honte qui nous éreignent tous. Je trouve en conséquence malheureux, irréfléchi et bas ce geste d'une compatriote qui, parce que son candidat a perdu les élections, a détruit toute une cellule économique dont aurait pu profiter ce pays. Je trouve malheureuses ces ambitions de participer aux grands débats nationaux sous le prétexte que l'on n'est plus au pouvoir. Je trouve regrettable les «béninoiseries» car, me semble-t-il, devant les pires revers de la vie, il faut savoir maintenir en soi la lumière de l'intelligence et du patriotisme. Ce dont souffre ce pays,

comme dirait l'autre, c'est d'inculture et de méchanceté. De paresse et de découragement aussi. Mais pas que de cela. Ce dont souffre encore ce pays, et cela plus que tout, c'est que la perte soit toujours trouvée dans les yeux des autres, c'est que l'ordre de l'Etat soit dépourvu par ceux qui détiennent le pouvoir de l'établir et de le sauvegarder et qu'il n'y ait personne pour les y contraindre, sinon juste des parades et des opportunités pour profiter et que tout cela, enfin, engende l'injustice sous laquelle nous agonisons. C'est cela le système des choses, un système destiné à maintenir au pouvoir des hommes qui ont choisi le métier de politicien pour n'avoir pas de politique, pas d'ambition, semble-t-il, beaucoup d'égoïsme et de mesquinerie.

Ainsi parle mon grand frère, La «wo dougounisation» continue et la République des «yécloub» ne s'est jamais portée aussi bien. Et il est vrai que le climat d'impunité et d'ilégalité associe la bonne conscience, l'enrichissement illicite en biens matériels et deniers publics et l'irresponsabilité. Le citoyen béninois alors s'y perd. Il ne faut pas s'en étonner. Les discours officiels lui disent «sacrifice», «bonne gouvernance», «minimum social commun», «moralisation», mais son quotidien et sa conscience lui montrent que ce vocabulaire camoufle souvent les impostures des privilégiés et pire, que ces impostures sont impunies. Impunies, malgré cette «moralisation» que l'on lui promet depuis des lustres de faire et que l'on voudrait lui faire croire à présent qu'elle se fait. Mais la moralisation, oui la moralisation, il le sait, n'est actuellement qu'un nouveau slogan. Il est beau et suffisant. Ils nous reviennent enrichis de quelques modes, sciences, concepts ou expériences. Ils sont technocrates ou, pire, théoriciens mais ils sont appauvris des réalités locales et sont susceptibles de verser dans les travers et maléfices autant que leurs prédecesseurs ont donné dans le système que l'on dit des choses, alors même qu'il est entretenu et bichonné par les hommes. L'homme nouveau n'est certainement pas un nouveau venu à la politique ou un «venu de France». Cela il faut le dire. Il faut se dire que ce dont a besoin le Bénin c'est d'une opinion réfléchie, responsable et unie qui puisse précipiter des solutions vérifiables et complètes. Il faut à ce pays des hommes réfléchis et voilà plutôt une légion de bigots, à l'intelligence aveuglée, aux raisonnements intérêssés, aux haines faciles, débouchant d'ardeurs et de mesquineries pour naître.

En douteriez-vous messieurs les pourfendeurs de la corruption, messieurs les nouveaux prosélytes de la moralisation ? Tenez ! Qu'est devenue l'affaire d'un milliard de métro locale pour le sommet cotonnais de la francophonie ? Pourquoi monsieur le ministre des finances, pourquoi monsieur le ministre de la justice cette affaire n'a-t-elle eue aucune suite ?

Qu'est devenu l'affaire des intrants agricoles ? Pourquoi monsieur le ministre de l'agriculture, le marché accordé dans de telles conditions d'irrégularité est-il resté sans sanction ?

Pourquoi ...

Moralisation, moralisation, moralisation, du mensonge oui ! On ne demande des comptes à personne, on ne responsabilise ni ne sanctionne personne, on s'entoure de gens qui, à vue d'œil, gonflent, se permettent toutes sortes d'interventions illégales ou inopportunies, organisent les pires arnaques au détriment de la princesse, gaspillent les moyens mis à leur disposition pour remplir leurs missions, au demeurant mal définies. Et on prétend faire la moralisation ? On laisse la société cultiver

tous les vices, on y laisse prospérer toutes sortes de parasites et d'escrocs, on y entretient savamment et cyniquement la misère, érigent le système D en loi. Et c'est cela la moralisation ?

Non ! c'est par la lutte contre les impositions de dirigeants que commencera la moralisation si elle veut réussir et être soutenue car être complaisant et passif devant les inuries et les gaspillages ou couvrir d'inscriptions inesthétiques les véhicules de l'Etat, que l'on continue d'entretenir à grands frais et qui ne profitent en réalité qu'aux maîtresses et irrégularités, n'est qu'un pis aller. La moralisation demande un peu plus d'intelligence et un peu moins de tolérance. Ce qu'on appelle donc moralisation aujourd'hui ne peut en tenir lieu, sans conduire le pays à la catastrophe ou même l'y précipiter, car elle n'est qu'un moyen de plus de détourner le courant d'indignation, la déception et la pauvreté qui finiront, à coup sûr, par avoir raison de la paix sociale.

Comment en effet parler de moralisation sans trouver une solution aux cruelles, douleuruses et incontournables nécessités des Béninois, mais plutôt donner le mauvais exemple de cupidité et d'irrespect des choses publiques ? Oui la moralisation appelle plus que des mots. Elle exige aussi le culte de la justice sociale. Avec 1.000 francs CFA, le citoyen béninois n'arrive plus à nourrir sa famille de quatre à six personnes pour un jour. Son salaire de base est à peine de 25.000 francs. Il lui faut survivre pourtant. Il lui faut même vivre car on se lasse vite d'être toujours confronté à son humiliation, à ses hontes. On se lasse vite de l'honnêteté, on abandonne vite ses dispositions à la probité quand la nécessité ou même l'envie vous draînent et que vous avez devant vous de mauvais exemples. Oui, «la voix de la conscience est bien faible quand les boyaux crient». C'est cela le problème qu'il faut résoudre si l'on veut moraliser ou plus simplement lutter contre la corruption, car on ne moralise pas sur la misère du peuple ! Voilà malheureusement ce que l'on fait dans ce pays.

La moralisation, telle qu'elle est faite aujourd'hui ne peut donc qu'encourager encore la corruption car la corruption, la vraie consiste à ne rien faire quand il faut faire quelque chose, là où il est urgent de faire quelque chose ou bien à s'appliquer minutieusement mais inutilement et coûteusement à ne faire que ce qui ne sert à rien, c'est-à-dire, sans euphémisme, à lancer des pavés dans la mare. On ne fait pas de moralisation avec des exceptions ou des interventions. En cela, malheureusement, nous sommes passés maîtres. Il faut donc se le dire sans pessimisme : la moralisation que l'on prétend faire aujourd'hui est vouée à l'échec, non que le système soit récalcitrant ou doué de forces inimaginables, tant il vrai que les seules forces qu'il a sont celles de nos mauvaises volontés, de notre résignation à ne pas vouloir nous convertir, et de nos culpabilités anciennes ou nouvelles, de nos pesantes et elles sont sans doute les seuls vrais obstacles. Non ! la moralisation est vouée à l'échec parce qu'elle n'est pas véritablement, sérieusement et fermement en-

(Lire la suite à la page 7)

## LES HOMMES POLITIQUES BÉNINOIS SUR LA SELLETTE

*Sept ans de Renouveau démocratique avec un an d'alternance. Et de ce point de vue, ces dernières semaines très riches en actions politiques, ont apporté certains éléments significatifs qui manquaient à l'appréciation globale de la situation politique nationale. Congrès, assemblées générales, conseils nationaux, meetings et autres « conciliabules » constituent le spectacle peu inhabituel que nous ont offert les formations politiques ces derniers jours. De la mouvance présidentielle à l'opposition, en passant par les centristes, l'abondance des manifestations politiques a pris une ampleur considérable. Et pour cause; très bientôt seront organisées les municipales, puis les législatives en 1999 et la présidentielle en 2001. Alors, chaque formation politique tient déjà à exagérer ses mérites, en ne manquant aucune occasion pour se mettre en valeur.*

### LE POUVOIR ET RIEN QUE LE POUVOIR

*À la « Renaissance du Bénin », principal parti d'opposition, du moins selon ses responsables, on annonce déjà les couleurs. En effet à la suite du conseil national qui s'est déroulé le 22 janvier dernier, à en croire le secrétaire général du parti, M. Aurélien Houessou, des tâches urgentes s'imposent. A cet effet, il a déclaré qu'à court terme, il faut préparer le congrès qui devra avoir lieu dans les prochains mois, ce qui implique le renouvellement des structures. Mais alors a-t-il ajouté : « nous devons retourner à la base pour mettre en place démocratiquement de nouvelles structures dans la mesure où depuis le congrès de l'union, la fusion faite au sommet ne s'est pas réalisée à la base. Ce faisant, nous pensons nous trouver dans les meilleures dispositions pour préparer les communales. Ce qui revient à trouver une stratégie pour les prochaines échéances législatives puis pour l'élection présidentielle, afin de permettre au Président Nicéphore Soglo de revenir et de reprendre son œuvre de reconstruction nationale arrêtée en 1996... ».*

*Au sein de la coalition au pouvoir et dans une ambiance de gestion difficile à peine voilée de la victoire, chaque formation politique ou groupe de formations politiques vise déjà loin. Les communales, les législatives et la présidentielle se préparent avec acharnement, même si on se refuse de le reconnaître publiquement. Les visites sur le terrain et autres meetings poncés de déclarations tonitruantes se multiplient. Et ces mouvements ne trompent pas.*

### LE COÛT DE LA VIE TOUJOURS PRÉOCCUPANT

*A y regarder de près, on est bien tenté de croire que les hommes politiques béninois n'ont pas changé. La fièvre pré-électorale monte et les uns et les autres se présentent comme incarnant la défense des intérêts majeurs de la nation et du peuple. Dès lors, la situation économique que l'on a laissée se détériorer sans jamais préconiser une solution convaincante, adéquate et durable devient spontanément le souci et le point nodal des programmes d'action. Alors nos hommes politiques ont beau jeu de s'accuser mutuellement. Et pendant ce temps, les prix de tous les produits et surtout des denrées de première nécessité montent vertigineusement. L'inflation a atteint, de nos jours, le seuil de l'insolébration pour tous les Béninois (plus de 65% par rapport à janvier 1994). Le Béninois moyen et surtout le petit peuple ne trouve plus aucune issue et vit dans l'angoisse de la chèreté insoutenable et effrénée du coût de la vie, aux conséquences catastrophiques surtout lorsqu'on se rend compte que les prix de toutes les marchandises flambent, aussi bien ceux des produits importés que ceux des produits locaux, sans oublier le loyer. Le cycle infernal semble véritablement enclenché. Les subterfuges et les propos démagogiques ne manquent pas, tant*

*du côté du pouvoir que de l'opposition, pour prétendre pallier la catastrophe imminente. Jamais des actions concrètes ne suivent et il ne faut d'ailleurs pas trop s'attendre à ce que nos dirigeants conjuguient leurs efforts pour conjurer le mal qui nous mine. La situation est révélatrice de notre incapacité de prévoir l'avenir en nous proposant des actions objectives, concrètes et efficaces. Et c'est cela qui nous poursuit et nous poursuivra aussi longtemps que les mentalités n'auront pas changé. Tout ce qui se passe aujourd'hui, en grande partie, n'est rien d'autre que les séquelles de la mauvaise gestion de la dévaluation drastique du F CFA intervenue à Dakar en janvier 1994. Et lorsqu'on envisage pour 1999 l'entrée en vigueur de l'Euro, il y a lieu de s'interroger sur ce que sera le Bénin à cette date. Nous avons aujourd'hui la triste impression de n'être pas gouvernés, tant est-il vrai que « gouverner, c'est prévoir ». Les gouvernements qui se succèdent chez nous semblent n'avoir aucune maîtrise sur l'économie. Et le bateau fait de l'eau.*

### DES INITIATIVES S'IMPOSENT

*En réalité, la situation, peut-elle être autre ? Il faut me convaincre à croire le contraire. Ce qui, pour le moment, est évident est que toutes les formations politiques, qu'elles soient de la mouvance présidentielle, de l'opposition ou d'autres sensibilités, n'ont pas particulièrement leur programme de société qu'autour du programme d'ajustement structurel. Que peut-on alors attendre de fondamentalement original de nos hommes politiques qui sont sous la coupe de « partenaires au développement » qui font souvent preuve d'un esprit obtus. Le dindon de la farce demeure les populations béninoises dont on sollicite le suffrage à chaque consultation électorale pour assouvir les intérêts personnels et égoïstes et*

*à qui on n'offre pratiquement aucune perspective souriante d'avenir : que le gouvernement ne soit pas en mesure d'augmenter substantiellement les rétributions de ses agents, soit ! mais doit-il, dans le même temps, laisser les prix flamber de façon anarchique ?*

*On ne le dira jamais assez, le peuple béninois n'a plus besoin de discours sur le développement inspirés ou non par les institutions de Bretton Woods. La situation est d'autant déplorable que, même dans les milieux proches des organisations internationales, on regrette le manque d'imagination et d'initiatives créatrices des cadres béninois qui, depuis 1990, se présentent à des négociations — plus préoccupées par les perdus — sans propositions concrètes, novatrices, dynamiques et soutenables.*

*Comment peut-on développer un pays à ce rythme où seuls l'égoïsme, les petits calculs et l'apathie, ont droit de cité ? Le Bénin a besoin d'une politique et des comportements responsables autres que ceux connus jusqu'ici. Oui, le Bénin a besoin d'une nouvelle politique qui devrait être sous-tendue par des décisions économiques de développement endogénées, complétées, bien entendu, par des appuis extérieurs raisonnables et orientés. Dans tous les cas, l'essentiel doit venir de nous-mêmes Béninois avant tout. Alors, l'on doit rompre avec la politique de l'autruche pratiquée jusqu'ici et qui, chaque jour, nous entraîne davantage vers le fond du gouffre au moment où nous devons plus que jamais nous organiser pour être en mesure de nous passer du PAS. Pour y parvenir, aucun effort ne sera de trop. Le sens de discernement et une volonté politique plus affirmée s'appuyant sur la reconversion effective des mentalités, sont, on s'en doute, des éléments qui peuvent permettre de repenser l'avenir du Bénin malade de sa pratique politique actuelle.*

Alain Sessou

(Suite de la page 8)

treprise. Pour moraliser, me semble-t-il, il faut responsabiliser, surveiller, contrôler, sanctionner, réprimer, enfin se convertir soi-même.

Mon fils aura bientôt un an; il est né en avril 1996. Déjà il se lève. Bientôt il saura marcher. Cela qu'a pu faire un enfant, eh bien, un état en est incapable depuis trente ans. Plus près, un gouvernement d'une quinzaine d'adultes en est presque incapable. Et les lois me veulent empêcher de les dire paresseux. Le législateur me veut réprimer pour avoir dit la vérité telle quelle, laide. Qu'à cela ne tienne s'ils ne le sont point, c'est qu'ils ne sont pas loin de manquer des compétences nécessaires pour occuper les postes de responsabilité qu'ils occupent. Si ce n'est pas cela non plus, c'est qu'après dans leurs fonctions patriotiques les plus vitales, ils sont d'un manque de volonté évident. Je dis donc que le changement n'est pas pour demain. Et je revendique mon pessimisme. On ne peut en effet être optimiste aujourd'hui qu'à la seule condition, que tous nous nous engagions de toutes nos forces au service du bien qui

## CORRUPTION — MORALISATION

ne se fera pas tout seul. Aux premiers rangs est le gouvernement. Mais le gouvernement est occupé. Il fait l'état des lieux. Depuis un an il tient conseil, il organise des conférences, il patafie un changement que jamais peut-être il n'aura fini de patafier avant 2001. Pendant ce temps le prix du pain augmente, un pain dont on ne sait toujours si les grammages sont respectés. Mais qui le contrôlerait ? le gouvernement tient conseil. Il autorise la participation du Bénin à la conférence qui se tiendra à Kuala Lumpur, à celle qui se tiendra à Port Gentil, au symposium de Koppaberg et à celui de Yezd. Le prix du ciment augmente, le prix de l'électricité augmente, le prix de l'eau augmente. Le gouvernement observe des minutes de silence. Le défaussement le voilà. Il est sous nos yeux. Evident.

Oh ! l'Assemblée Nationale n'est pas plus à féliciter. Quatre lois de fonds en une année de législature alors que l'on a le droit d'initiative législative, que l'on vit aux frais de la princesse, qu'enfin et surtout

l'on sait l'état de la législation béninoise, c'est simplement honteux. Mais voilà où porte la démagogie des chefs de partis qui veulent remplir l'Assemblée de commerçants et de petits gens qui n'ont pas le rudiment de l'expression orale française correcte (les documents de travail étaient tous rédigés pour l'instant en français, notre langue de travail). Voilà où porte le pouvoir de l'argent, la naïveté ou, dois-je, dire la cupidité de l'électorat béninois. Malheureux Bénin que la notion de pourriture fait comprendre. Malheureux Bénin, mon cher pays, avili par la déchéance éthique, la paresse et les égarements de ses fils.

Non ! je ne dis rien qui vaille une offense, rien qui vaille vos quolibets. Au contraire je me réclame de la vérité et la dis avec des mots qui offensent peut-être. Mais si les mots sont offensants c'est parce qu'ils sont laids. Ils sont laids car la vérité est laide. La réalité est attristante. Des hommes politiques qui se chamaillent comme des gamins, des hommes politiques qui ne

savent pas quoi faire et à défaut se font continuellement des enfants dans les dos, des hommes politiques qui veulent des postes, les priviléges et les gains mais craignent tant l'impopularité qu'ils se laissent aller à l'indécision, des hommes politiques qui font une politique de manchot, voilà la graine qui germe aujourd'hui et se cache sous de beaux discours ou au garage des marionnettes. Pour notre malheur. Ô rage ! Ô désespoir ! Car cela dure depuis si longtemps que Abraham Lincoln est près d'être démenti lorsqu'il dit, « on peut tromper quelqu'un tout le temps, on peut tromper tout le monde un certain temps mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps ».

Aujourd'hui on est loin des promesses de campagnes. On s'en fait pas autre mesure. Tous les prétextes sont bons pour justifier les apathies. L'opposition évanescante ou ce qui en tient lieu y apporte sa caution. La démagogie est facile en somme. Ce qui est proprement difficile, c'est la reconnaissance, la réalisation des promesses. Et dans ce sens, bien des responsables d'Etat ont trébuché et trébuche encore même dans le domaine qu'ils croient maîtriser.

André Aimabou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## SAVALOU A UN NOUVEAU PRÊTRE, FILS DU TERROIR

Il y a vingt-huit ans que Savalou a vécu une ordination sacerdotale. C'était le 4 janvier 1969. Ce jour-là, l'Abbé Gabriel Adjovi, fils du terroir était ordonné prêtre pour l'éternité. Ce même jour à Zinvié, l'Abbé Antoine Ganyé, l'actuel Evêque de Dassa-Zoumè, montait à l'autel pour la plus grande gloire de Dieu.

Ainsi, le 4 janvier 1997, Savalou était simultanément :

1 — le 28ème anniversaire de l'ordination sacerdotale de son fils Gabriel Adjovi et de son Evêque, Mgr. Antoine Ganyé ;

2 — l'ordination sacerdotale de l'Abbé Maximin Massi Daazogbo, un autre fils du terroir.

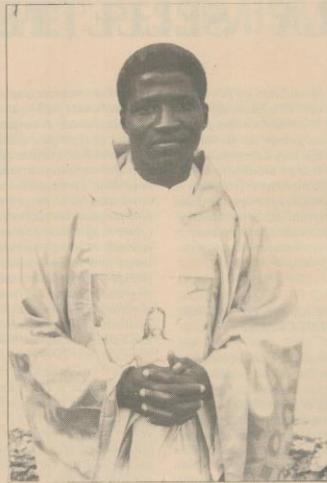
Quatre mois de préparation minutieuse, en association avec les Savalois de l'intérieur, de l'extérieur et de la diaspora, étaient mis à profit pour réussir la fête.

Dès 8 h 00 déjà, l'esplanade de la nouvelle église de Savalou, « église qui est en train de vieillir dans sa plus belle jeunesse comme on se plait à le dire, était prise d'assaut par des fidèles et des invités venus de partout, avec, à leur tête, le Préfet du Département du Zou, des sous-préfets, le roi de Savalou, Sa Majesté Dah Houessoulin Gbaguidi XII et sa cour, sans oublier les parents, amis et invités de l'heureux du jour.

A 10 h 00, parti de la cour de la sous-préfecture, le cortège d'une quarantaine de prêtres avec Mgr. Antoine Ganyé, Evêque de Dassa-Zoumè fermant la marche au son du hougan, fit son entrée dans l'église où l'attendait déjà Mgr. Nicolas Okioh, Evêque émérite de Nuttingou actuellement au repos à Dassa, venu en voisine. Tout cela était beau, magnifique, solennel, et prédisposait à vivre le grand événement qui allait se passer : l'ordination presbytérale d'un fils de Savalou.

Dans le silence et le recueillement, la foule suivait. Ses applaudissements bien nourris ont salué l'appel par l'Evêque du postulant, la réponse chantée et la présentation de ce dernier au prélat par ses parents qui, dans ce geste symbolique, faisaient définitivement don de Maximin Massi à l'Église Universelle. C'était émouvant et poignant.

Vinrent par la suite la prière consécraitaire, l'imposition des mains et l'accordade fraternelle des deux Evêques



Abbé Maximin Massi Daazogbo

suivie de celle de tous les prêtres présents. C'était beau, joli à voir. Ma plume doit vous faire un aveu : au moment de l'imposition des mains, nous avions tous cru voir rejaillir sur l'élu du jour des rayons cosmiques traverser la voûte et irradier les mains, toutes les mains qui se posaient sur sa tête. Nous les avions vus avec nos yeux de foi et c'est cela qui fait la beauté de notre Église catholique. En vérité, le Saint-Esprit est avec elle, veille sur elle ; on le sent. Et c'est de l'inéffable.

Et voilà l'Abbé Maximin Massi Daazogbo prêtre pour l'éternité. La foule exultait, le hougan tonnait, les cris de joie et les vivats éclataient... Bienvenue au nouveau prêtre. Félicitations au nouveau prêtre... .

A l'issue de la cérémonie d'ordination et de la messe de prémisses respectivement le 4 et le 5 janvier 1997, le nouveau prêtre a reçu des cadeaux notamment :

- de l'Abbé Barthélémy Adoukonou, son professeur,
- des Savalois résidant à Porto-Novo,
- de nombreux groupes de prière de Savalou,
- du groupe de Kotannou,
- des Savalois résidant à Cotonou,
- des fidèles des stations secondaires de la paroisse de Savalou,
- de l'A.C.F.
- du Renouveau charismatique,
- de l'association du Sacré-Cœur, etc.

Tout ceci montre que Savalou étonnera toujours car il n'aime rien faire à moitié quand il se décide de le faire.

N'oublions pas de signaler que « SOHA DEGNI » est le nom donné à l'Abbé Maximin Massi Daazogbo par Dah Houessoulin Gbaguidi XII.

Félicitations au comité pastoral paroissial et, à travers lui, à tous les divers groupes qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous de prière et d'action de grâces. C'était une réussite à l'honneur de tout Savalou et de son curé, l'Abbé Valentin Adonkéko, grand meneur d'hommes, infatigable pédagogue, homme de goût et plein d'initiatives.

Monsieur l'Abbé Maximin Massi Daazogbo, vous voilà prêtre pour l'éternité. Vous avez obtenu ce que vous désiriez tant. Félicitations. Bon et long ministère sacerdotal. Pour vous, nous continuons de prier Dieu qui a rempli de joie votre jeunesse, afin que, le plus longtemps possible, vous montiez à l'autel pour sa plus grande gloire.

Mais :

— Soyez toujours en éveil ; soyez toujours prudent... car la chair est faible, l'esprit est prompt... .

— Priez ; il faut prier, beaucoup prier... .

— Aimez l'homme créé à l'image de Dieu. Aimez vos ouailles à commencer aujourd'hui par vos élèves. Faites tout ce qu'on vous confiera ou que vous aurez à faire dans l'amour de Dieu. Ce sera la clé de votre réussite.

Bonne santé. Fidélité à Dieu aujourd'hui, demain et toujours.

Aubert H. Capo-Chichi

## LE DIOCÈSE D'ABOMEY VIBRE DE JOIE POUR SON PASTEUR

Le mercredi 8 janvier 1997 dernier, S. E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka, Evêque d'Abomey et président de la Conférence Épiscopale du Bénin, fêtait ses soixante-dix ans de vie dont trente-trois d'épiscopat et quarante-cinq de vie sacerdotale.

La cathédrale Saint-Pierre et Paul d'Abomey dans laquelle s'est déroulée la cérémonie, bien décorée, était pleine à craquer de monde. Presque tous les prêtres, religieux et religieuses du diocèse y étaient présents. Bien que le marché d'Abomey s'animait ce jour, plus d'un chrétien avait préféré jubiler avec leur pasteur pour lui signifier leur attachement filial. Le ciel de son côté était serein avec un soleil éclatant.

Vers 11 h 45 mn, la cloche de la cathédrale avait commencé par

annoncer le début de la messe pontificale. La procession partie du presbytère était composée d'une trentaine de prêtres et soutenue par le hougan qui exécutait : « mi me bi mi kpa wobobo... »

La première lecture tirée de l'Institut 4, 11-18 parle de l'amour que Dieu a pour nous en nous donnant son Fils unique pour notre salut et comment cet amour paraît de Dieu bannit toute crainte. Le psaume responsoriale nous invite à adorer tous notre Dieu car son amour est incommensurable. Quant à l'Évangile, Mc 6, 45-52, il révèle la puissance de Dieu sur les forces surnaturelles. Au début de son homélie, l'heureux du jour Mgr. Lucien Monsi-Agboka, adressa ses mots de remerciements aux prêtres, religieux, religieuses, fidèles laïcs et à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de la fête. Il

invita aussi les fidèles-laïcs à la fidélité et à une fréquentation plus assidue des sacrements. Il déplora par ailleurs la désertion des chrétiens pour d'autres religions ou sectes. Son souhait exprimé à l'endroit des chrétiens pour cette nouvelle année est de les voir accomplir en tout la volonté de Dieu.

Terminant son homélie, le prélat nous exhorte à nous abandonner dans les mains de Dieu. A 13 h 15 mn juste, la célébration eucharistique prit fin. Les agapes fraternelles accompagnées de discours mirent fin à cette fête.

A l'heureux du jour, nous souhaitons bon anniversaire et demandons à notre Dieu Lui-même de faire fructifier davantage son apostolat.

Fiacre Togbonou et  
Robin Sédogondji  
Séminaire Saint-Paul de Djimé



S. E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## LA COMMUNAUTÉ DES BLEUS TRESSAILLE D'ALLÉGRESSE : QUATRE NOUVELLES PROFESSES DANS LE CERCLE DES F.N.D.L.

L'histoire de la congrégation des filles de Notre-Dame de Lourdes (F.N.D.L.) continue de tisser sa trame. Demeurée exclusivement diocésaine, une cinquantaine d'années durant, cette congrégation franchit les barrières du diocèse de Casale (Italie) pour faire jaire sa lumière en terre africaine et partager avec elle ses sciences, ses richesses et ses expériences. Elle sait avec vif esprit et grand intérêt cette heure pour s'offrir d'heureuses initiatives. Pour l'occasion, signalons uniquement l'accession d'authentiques Africaines au rang des religieuses, les Filles de Notre-Dame de Lourdes : hier — 2 janvier 1994 — ce fut le trio composé des Sœurs Odile Adjidjowé, Léocadie Arawo et Pierrette Tabé qui a ouvert la marque. Aujourd'hui 2 janvier 1997, brille le soleil de quatre nouvelles professes. Ce sont :

- Bénédicte Goudoté, de la paroisse Saint-Charles Lwanga de Bohicon ;
- Eulalie Kotoko, de la paroisse Saint-Joseph de Glazoué ;
- Monique Dagblou, de la paroisse Saint-Joseph de Glazoué ;
- Chantal Dassi, de la paroisse Saint-Louis de Gonzague de Sokponta-Gomé.



Les premières professes béninoises de 1994 : de gauche à droite, les Sœurs Odile Adjidjowé, Léocadie Arawo et Pierrette Tabé

### LE CERCLE DES FILLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES S'ÉLARGIT

C'est aux pieds de la Sainte Vierge, à la grotte d'Arigbo de Dassa-Zoumé, que quatre jeunes filles vont se dérouiller, in extremis, de l'identité de novices pour partager avec leurs aînées le titre de religieuses de l'institut des Filles de

Notre-Dame de Lourdes (F.N.D.L.). Dieu leur a fait don de cette grâce au cours de l'eucharistie présidée par S. E. Mgr. Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumé.

Tout a débuté à 10 h 10 mn. Un cri strident fend l'air et fait prendre le superbe chant : « Alaye lewal l'itonan shile wami... tori ogo e ga » (le Créateur de l'univers vient et la terre tremble sous ses pieds... car haute est sa gloire). C'est là le puissant artéfact de stimulation qui a mis en branle l'imposante croix : la procession a commencé par tisser sa toile. Telle une locomotive qui soumet les wagons à ses commandements, la croix glorieuse conduit, de la sacristie de la grotte au pied de l'autel, la sainte assemblée. Le Christ, Vrai Éclairleur, balise le chemin et rend l'espace idoine et prêt à accueillir — sans les atterrir — les grâces qui viennent descendre d'après de Dieu. C'est dans cette attente que s'avancent, sans peur, les enfants de cheur, les quatre novices sous le regard maternel de la supérieure de l'institut, une quinzaine de prêtres et LL. EE. NN. SS. Germain Zacheo, évêque de Casale (Italie) et Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumé dont les allures dignes et pleines de piété sont rythmées et soutenues par la production musicale de la chorale Idasha

qui ferme la marche. Une fois parvenue au seuil de l'autel, la procession devient évanescante et meurt progressivement pour accorder le règne à la Sainte Eucharistie au cours de laquelle les quatre novices ont fait leurs premiers vœux. Mais préalablement, elles ont été largement instruites et situées par Mgr. Antoine Ganyé, qui a réservé une bonne partie de son homélie pour mieux les éclairer sur le sens de leur totale consécration. Ce père de l'homélie nous donne l'essentiel du message qui leur est adressé : « vous qui nous consacrez en ce jour bénit, vous faites désormais (et particulièrement) partie de l'ordre du spirituel sans vous défaire du temporel que vous êtes par nature. Prenez bien garde que la nature n'empêche sur le spirituel ; celui-ci a besoin de celle-là pour se manifester aux hommes afin d'être le levain de la pâte. Vous devenez aujourd'hui des prophètes pour nous enseigner par votre vie consacrée ce que nous aurons à vivre demain auprès de Dieu dans son paradis et que nous commençons par vivre dans l'aujourd'hui de notre existence d'homme. »

« C'est pourquoi je vous conseille d'être des femmes de prière en fondant

(Lire la suite à la page 11)

## A LA DÉCOUVERTE DE L'INSTITUT DES FILLES NOTRE-DAME DE LOURDES

\* JET D'OEIL SUR L'INSTITUT : La Congrégation respire de la vie de sa fondatrice. Cela est manifesté par le charisme des Filles Notre-Dame de Lourdes : charisme apostolique et missionnaire. Ce charisme a pour socle l'éloquente pensée de la fondatrice : « Notre vocation est d'être apôtres missionnaires » (J. Mazzone). Les F.N.D.L. vivent à leur manière cette orientation pastorale : elles font le vœu de vivre pauvres, de se déposséder de leur pays afin de se mettre à l'écoute d'une autre culture, d'être disponibles dans l'obéissance, la chasteté pour le service de l'Église. Elles s'efforcent de suivre Jésus et de proclamer à travers une vie simple, humble et joyeuse sous la protection de la Vierge Marie. En réalité, il faut capitamment noter que la Sainte Vierge est le célébre point de mire de la congrégation. D'ailleurs le nom donné aux religieuses de la congrégation l'entérine bien.

Ce nom, Fille de Notre-Dame de Lourdes, les lie à la Vierge Marie qui est pour elles un modèle de grande disponibilité au Seigneur. Par ailleurs, elles trouvent en Sainte Bernadette un autre talent à cultiver et à faire fructifier. Sainte Bernadette leur offre un modèle de vie et de spiritualité qui a pour répère, d'une part, la simplicité, l'humilité et, d'autre part, la ferme exhortation : « Porter par Marie des âmes à Dieu ». L'actualisation de cette exhortation suit son cours dans l'invitation à vivre pleinement, à l'instar de Sainte Bernadette, le message de Lourdes dans un esprit permanent de conversion. Toujours dans l'enchaînement de ces idées, il ne faut guère ignorer que l'influence de la Vierge Marie sur les F.N.D.L. étend son règne jusque dans l'uniforme unanimement fixé par les religieuses de l'institut.

Il s'agit d'une robe bleu-foncé à col blanc et d'un voile blanc. Il est aussi accordé une chasuble bleu-foncé selon les circonstances. Tout cela rime avec la bande bleue qui a servi de ceinture à la Vierge Marie et qui évoque la disposition requise pour une lutte âpre, un combat engagé. C'est ici qu'il faut passer curieusement en revue les caractéristiques de ce combat qui fait des F.N.D.L. des amazones de Christ.

Retenons les principaux aspects de ce combat : annonce de l'Évangile de libération, catéchèse, pratique de la vertu de l'accueil et de l'hospitalité, promotion de la

femme. Au total, gravons dans notre mémoire que les F.N.D.L., après deux ans de noviciat, font des vœux annuels et se consacrent à la catéchèse et à l'évangélisation de l'enfance, de la jeunesse et de la famille au moyen des œuvres éducatives et sociales. Et c'est cette richesse de vie apostolique que les sœurs de l'institut des F.N.D.L. ont voulu partager avec l'Afrique. La Providence a fait que c'est le Bénin qui a eu l'honneur de recevoir le premier gâteau de ce partage. Plus précisément la paroisse Saint-Louis de Gonzague de Sokponta-Gomé a eu le privilège de savourer et d'apprécier à sa plus juste valeur la toute première bribe issue de ce précieux gâteau. C'est au mois de mai 1988 que cet heureux événement s'est produit quand les sœurs italiennes, pour la première fois, ont foulé le sol béninois pour élire demeure au pied des collines de Sokponta. Il s'agit des sœurs Louise, Marie et Lucienne



De gauche à droite, Sœurs Louise, Marie et Lucienne

Leur dévouement et l'expression pratique de leur dynamique apostolat n'ont pas parcouru de longues heures avant de féconder le cœur de trois jeunes filles du milieu. Le germe de cette congrégation, ayant rencontré une terre où ne peut plus porter, a bâti sa croissance. C'est ainsi que le 2 janvier 1994, l'effort des premières missionnaires de l'institut a fourni à la congrégation trois jeunes professes de race noire et toutes de nationalité béninoise. Dès lors, la congrégation cesse d'être exclusivement italienne. L'Afrique rompt cette tradition par sa marque portée par ses filles, les Sœurs Odile Adjidjowé, Léocadie Arawo, Pierrette Tabé. De trois, l'Afrique portera, trois ans après, le nombre de ses filles à sept.

Fidèle Dakpo

## L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

### VOCATIONS • MESSAGE DU PAPE POUR LA XXXIV<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS, QUI SERA CÉLÉBRÉE LE 20 AVRIL 1997

## UNE CATÉCHÈSE BIBLIQUE ADAPTÉE POUR UNE PASTORALE DES VOCATIONS PLUS EFFICACE

(Suite de la première page)

presque en même temps que le « Congrès sur les Vocations au Sacerdoce et à la Vie consacrée en Europe ». Aux promoteurs de cette Assemblée, qui aura lieu à Rome et qui entend réaliser un travail approfondi de vérification et d'animation vocationnelle, j'exprime dès à présent ma proximité spirituelle et mes vœux les plus cordiaux. J'invite chacun à accompagner de sa prière un rendez-vous aussi important, qui portera certainement des fruits non seulement pour les Communautés ecclésiales d'Europe, mais aussi pour le peuple chrétien de chaque continent.

2. En réalisant le plan de la Rédemption, Dieu a voulu demander la collabora-

tion de l'homme : l'Écriture Sainte rapporte l'histoire de salut comme une histoire de vocations dans laquelle se mêlent l'initiative du Seigneur et la réponse des hommes. Chaque vocation naît, en effet, de la rencontre de deux libertés, la liberté divine et la liberté humaine. Interpellé personnellement par la Parole de Dieu, l'apôtre se met à son service. C'est ainsi que commence une « sequela Christi », non dépourvue de difficultés et d'épreuves, qui conduit à une intimité croissante avec Dieu et à une disponibilité toujours plus prompte aux exigences de sa volonté.

Dans tout appel à la vocation, Dieu révèle le sens profond de la Parole, qui est un dévoilement progressif de sa Personne, jusqu'à la manifestation du Christ, sens ultime de la vie : « Qui me suit, ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie » (Jn 8, 12). La Christ, Parole du Père, est donc l'icône qui permet de reconnaître la vocation de tout homme, de vérifier son chemin de vie et d'apporter une fécondité spirituelle à sa mission.

Dans la lecture personnelle de la Bible comme dans la catéchèse, il faut toujours se mettre à l'écoute de l'Esprit qui illumine le sens des textes (cf 2 Cor 3, 6) : c'est Lui qui rend la Parole vivante et actuelle, en aidant à saisir la valeur et les exigences. « L'Écriture Sainte doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger » (Dei Verbum, 12).

La catéchèse biblique réalisée dans une perspective vocationnelle exige donc une attitude de docilité et d'obéissance à l'Esprit : seul celui qui est imprégné de sa lumière pourra favoriser le développement des germes vocationnels présents dans l'Église, comme l'atteste l'expérience des fondateurs et des fondatrices des Congrégations religieuses et des Instituts de vie consacrée, qui ont aidé tant d'hommes et de femmes à découvrir et à accueillir l'appel du Seigneur.

3. Dans notre culture contemporaine, en particulier dans les sociétés d'antique tradition chrétienne, le service de la Parole revêt une urgence et une actualité encore plus grandes. Comme j'ai eu souvent l'occasion de le rappeler, nous traversons aujourd'hui une époque de nouvelle évangelisation, qui nous concerne tous. Dans un monde toujours plus sécularisé, il faut promouvoir avec courage une « implantatio Ecclesiae » renouvelée, condition habituellement nécessaire pour permettre l'expérience vocationnelle.

La catéchèse, dispensée de façon adaptée, tout en permettant à la foi de mûrir et de devenir consciente et active, conduit à lire dans l'expérience quotidienne les signes de l'appel divin. La lectio divina, occasion privilégiée de rencontre avec Dieu dans l'écoute de sa Parole, se révèle également d'une grande utilité. Pratiquée dans de nombreuses communautés religieuses, elle peut être proposée de façon adaptée à tous ceux qui désirent harmoni-

niser leur propre vie au projet de Dieu. L'écoute de la Révélation divine, la méditation silencieuse, la prière de contemplation et sa traduction en expérience de vie, constituent le terrain dans lequel fleurit et se développe une authentique culture des vocations.

Dans cette lumière, le lien qui unit la Sainte Écriture et la Communauté chrétienne est toujours plus mis en valeur. L'écoute de la Parole ouvre le cœur de l'homme au Verbe de Dieu et contribue à l'édification de la Communauté, dont les membres découvrent ainsi de l'intérieur leur propre vocation et s'éduquent mutuellement à une réponse généreuse de foi et d'amour. Seul le croyant, devenu « disciple », peut goûter l'excellence de la Parole de Dieu » (Ité, 5) et répondre à l'invitation d'une vie de « sequela » évangélique aux exigences de sa volonté.

4. Chaque vocation est un événement personnel et original, mais aussi un fait communautaire et ecclésial. Personne n'est appelé à marcher seul. Chaque vocation est suscitée par le Seigneur comme un don pour la Communauté chrétienne, qui doit pouvoir en tirer avantage. Un discernement sérieux, réalisé par la personne directement concernée avec l'aide des responsables de la Communauté qui l'accompagnent dans son itinéraire vocationnel, est donc nécessaire.

Ma pensée se tourne vers vous, Vénérables frères dans l'Épiscopat, qui êtes, en tant que Pasteurs de l'Église, les premiers responsables de l'animation vocationnelle. Mettez toutes vos énergies au service des vocations. Grâce à la force de l'Esprit, conduisez vos Communautés diocésaines à se sentir concernées par le problème des vocations et à prendre conscience de la dimension ecclésiale de chaque appel de Dieu.

Que la catéchèse des jeunes soit explicitement vocationnelle et conduise les jeunes à ressentir, à la lumière de la Parole de Dieu, la possibilité d'un appel personnel et la beauté du don total de soi pour la cause du Royaume. Promouvez avec courage la pastorale des vocations au sacerdoce, à la vie consacrée, masculine et féminine, à la vie missionnaire et contemplative, afin que ceux qui sont effectivement appelés découvrent le don précis et particulier que le Seigneur leur fait dans sa tendresse (cf. Mc 10, 21).

5. A vous, Prêtres diocésains, je demande de vous employer par tous les moyens à favoriser parmi les fidèles la connaissance et l'amour de l'Écriture et d'apporter toujours beaucoup de soin à la dimension vocationnelle de la catéchèse. Faites en sorte que dans le cœur des jeunes croise l'estime pour l'écoute de la Parole de Dieu, dans la conviction que la foi, puisée aux divines Écritures, est la « mémoire vitale » du croyant.

Aux personnes consacrées, j'adresse un appel pressant à témoigner avec joie de leur consécration radicale au Christ : laissez-vous interroger continuellement par la Parole de Dieu, partagée en communauté et vécue avec générosité dans le

service des frères, en particulier des jeunes. Dans un climat d'amour et de fraternité, illuminé par la Parole de Dieu, il est plus facile de répondre « oui » à l'appel.

J'exalte également les paroisses, les catéchistes, les associations, les mouvements et les laïcs engagés dans l'apostolat à cultiver une véritable familiarité avec la Bible, en ayant présent à l'esprit que l'écoute de la Parole constitue la voie privilégiée pour la floraison des vocations. Que dans la catéchèse paroissiale, l'on accorde la place qui lui est due à la dimension vocationnelle, notamment à travers la constitution de groupes vocationnels; de même, que l'on encourage tout au cours de l'année liturgique, des initiatives de prière et de catéchèse bibliques orientées vers ce but, en valorisant pleinement les retraites scolaires et les cours d'exercices spirituels. Il faut alimenter la foi de chaque chrétien à travers la connaissance amoureuse de la Parole de Dieu, dans une attitude d'ouverture généreuse à l'action permanente de l'Esprit.

6. Mais c'est surtout vers vous, les jeunes, que je voudrais à présent me tourner: Le Christ a besoin de vous pour réaliser son projet de salut ! Le Christ a besoin de votre jeunesse et de votre enthousiasme généreux pour l'annonce de l'Évangile ! Répondez à cet appel par le don de votre vie à Dieu et à vos frères. Faites confiance au Christ. Il ne décevra pas vos désirs et vos projets, mais les remplira de sens et de joie. Il a dit : « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6).

Ouvrez avec confiance votre cœur au Christ ! Laissez sa présence se renforcer en vous à travers l'écoute quotidienne et pleine d'adoration des Saintes Écritures, qui constituent le livre de la vie et des vocations accomplies.

7. Chers frères et sœurs ! Au terme de ce message, je désire inviter tous les croyants à s'unir à moi pour éléver d'incessantes prières au nom de Celui qui peut tout auprès de Dieu (cf. Jn 3, 35). Que Lui, qui est la Parole vivante du Père et notre Avocat, intercède pour nous et obtienne à l'Église de nombreuses et de saintes vocations au sacerdoce et à la vie consacrée.

Aux responsables et aux animateurs de la pastorale vocationnelle, aux jeunes gens et jeunes filles à la recherche de tout ce que Dieu veut pour eux et à tous ceux qui sont appelés à la vie de consécration particulière, j'accorde avec affection une Bénédiction apostolique particulière.

Du Vatican, le 28 octobre 1996

Joannes Paulus II

NB : Dans l'archidiocèse de Cotonou, vous pouvez vous procurer le texte de la prière pour les vocations proposée par le Saint-Père dans vos paroisses et à l'archevêché.

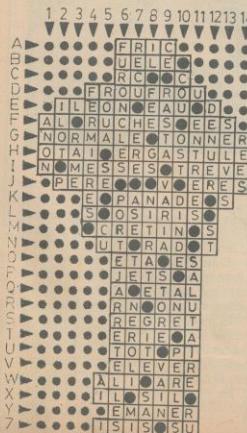
REPONSE AU JEU  
LES MOTS SYNONYMES  
de la page 5

\* SIGNALER  
\* TRAHIR

REPONSE AU JEU DES  
SEPT ERREURS  
de la page 5

1°/ - Manche gauche de la chemise.  
2°/ - Herbes sous le bras gauche.  
3°/ - Herbes sous le bras droit.  
4°/ - Grosseur du bras gauche.  
5°/ - Pouce droit de l'homme.  
6°/ - Majeur de la main droite.  
7°/ - Herbes à l'extrême droite du pilier à droite.

REPONSE AU JEU  
LE BENIN EN MOTS CROISÉS  
de la page 5



## DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

## UNE MONNAIE COMMUNE POUR LA C.E.D.E.A.O.!

(Les idées émises ici n'engagent que leur auteur)

S'inscrivant dans la problématique de la sagesse populaire qui stipule : « L'union fait la force », certains pays de l'Afrique de l'Ouest, conscients de leur faiblesse, se sont regroupés en une institution : la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO. Des efforts considérables ont été faits depuis sa création à Lagos le 28 mai 1975. Toutefois il est à remarquer que la CEDEAO est encore bien loin de parvenir pleinement à son objectif : unir économiquement toute la sous-région.

En effet, on note une diversité linguistique au sein de la communauté. Neuf États sont francophones : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali,

la Mauritanie qui a aussi l'arabe comme langue officielle, le Niger, le Sénégal et le Togo ; cinq sont anglophones : la Gambie, le Ghana, le Liberia, le Nigeria et la Sierra-Leone ; les deux autres sont des lusophones : le Cap Vert et la Guinée-Bissau. Cette diversité linguistique constitue en quelque sorte un facteur limitant dans la bonne marche des relations. Elle se laisse lire nettement et ostensiblement à travers les relations diplomatiques. Pour preuve, contentons-nous de l'exemple qui suit : lorsqu'il s'est agi d'envoyer des soldats au Liberia, la mobilisation a été plus effective dans les pays anglophones que dans les autres pays.

Et ce n'est pas que la diversité linguistique qui constitue un facteur limitant ; il y a aussi la diversité des politiques économiques doublée malheureusement d'une diversité monétaire. Le Nigeria par exemple, a sa monnaie et sa politique économique propres ; le Ghana de même. La CEDEAO se doit, elle, d'harmoniser toutefois les disparités pour un développement efficace. Mais pour le moment, au lieu de conjuguer les efforts ensemble, tous les pays membres se débrouillent en rang épars. L'attitude des pays de la communauté utilisant le Franc CFA à l'avènement de sa dévaluation en janvier 1994, traduit bien cet état de choses. En effet, faisant partie du même organisme sous-régional ils se devaient de rejeter l'ultimatum de la France avant la dévaluation du Franc CFA et prendre le temps d'étudier ensemble le problème au sein dudit organisme et ce avant la signature d'un quelconque accord. Mais il n'en a pas été ainsi et c'est dommage. Aujourd'hui il urge de finir avec ces erreurs. L'avenir ne nous les pardonnera plus.

Tenez, L'Union européenne avait décidé en 1993 de la création d'une monnaie commune pour l'Union par le traité de Maastricht. En 1998, les quinze Chefs d'État arrêteront la liste des Etats remplissant les conditions d'appartenance à la famille l'Union européenne. Ils adopteront aussi à partir du 1er janvier 1999 une monnaie commune<sup>(1)</sup>. Ainsi à partir du 1er janvier 1999, les pays de la «Zone Euro» n'utiliseront que l'Euro pour émettre leurs emprunts. Le Système Européen des Banques Centrales (SEBC) deviendra alors opérationnel et se chargera de définir pour toute la «Zone Euro» une politique monétaire unique, et conduira les opérations de change entre ces pays et les pays extérieurs<sup>(2)</sup>. L'intention de l'Union européenne n'est pas d'emboîter davantage l'Afrique mais de reconquérir face au dollar le pouvoir monétaire<sup>(3)</sup>. Son ambition est de faire face aux géants «USA». Toutefois, le danger pour l'Afrique est plus menaçant. Si l'Afrique ne se réveille

pas, elle va davantage s'attendre à des pathétiques crises. Quel sera attend alors ses exportations ? Et les importations dont elle vit en grande partie ? Pour l'heure la nécessité pour la CEDEAO de réviser ses relations n'est plus à démontrer. Si les données ne changent pas, un Euro vaudra 6,60 FF<sup>(4)</sup>, soit 660 F CFA. Face aux réalités de l'heure, et pour le moment, il ne s'agit pas pour nos pays d'entreprendre de veillées unions comme par le passé. Qu'il nous souvienne qu'en novembre 1958, une union Guinée-Ghana a été proclamée mais ne s'est jamais réalisée<sup>(5)</sup> ; puis ce fut le tour d'une éphémère République de Mali (Sénégal et Soudan fédérés) mais très tôt séparés<sup>(6)</sup>. Au regard de tout cela, il ne s'agit pas non plus de se lancer dans une campagne de S.O.S. Il est vrai que sans la solidarité des pays du Nord, notre économie serait aujourd'hui fortement compromise. Cependant, il faut que nous apprenions aussi à nous prendre en charge, à résoudre, en très grande partie, nos problèmes par nous-mêmes. On nous a malheureusement inculqué la mentalité selon laquelle nous ne pourrons jamais avancer de sorte que cela devient une ritournelle pour justifier notre létargie. Cela est de plus en plus inacceptable de nos jours.

Bien que réaliser une union soit un idéal, il sera plus important aujourd'hui, de commencer d'abord par créer une monnaie commune ; ce serait une manière d'atténuer les conséquences inévitables liées à l'Euro. En 1987, il avait été question d'un projet de monnaie commune pour la CEDEAO. Ledit projet est resté lettre morte pour plusieurs raisons que nous ne voulons évoquer ici.

Notre souhait, à ce jour, est de voir nos gouvernements prendre un peu plus au sérieux les problèmes économiques et monétaires des pays membres de la CEDEAO.

Pour notre part, nous osons affirmer que la création d'une monnaie commune baliserait mieux le chemin d'un départ prometteur qui sera certainement bénéfique à l'union tant souhaitée.

Émile Georges KOUVEGLO

## SOURCES CONSULTÉES

(1) Cf Comprendre l'Euro in bimensuel « Croire aujourd'hui » n° 19 décembre 1996 page 10.

(2) Cf idem page 12.

(3) Cf idem page 12.

(4) Cf Phosphore hors série 1995 page 63.

(5) Cf l'Époque contemporaine à la recherche d'une civilisation nouvelle page 687.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

\* Le premier système de pilote automatique date de 1912. Il fut réalisée par l'Américain Elmer Sperry sur un hydravion. Ce sont les premiers vols de nuit qui ont été à l'origine des progrès des instruments de bord et de la volonté de remplacer l'homme aux commandes des avions.

\* La première grossesse par insémination artificielle a été pratiquée par le médecin anglais John Hunter en 1791.

\* Les Égyptiens de l'antiquité vénéraient les chats. En 1888, 300 000 chats momifiés ont été découverts dans une nécropole. Les momies furent réduites en poudre puis expédiées en guise d'engrais à des agriculteurs en Angleterre !

\* C'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'un homme a pour la première fois franchi le cap des 100 ans en France. Aujourd'hui, il y a 3 000 centenaires dans ce pays ; ils seront 6 000 en l'an 2000, et 20 000 en 2020.

## HALTE À L'USAGE DE LA TORTURE À L'ÉLECTRICITÉ

(Suite de la première page)

après avoir tenté d'organiser un forum sur la paix en 1991, en est la preuve.

Dans ce rapport, l'organisation montre que la production, la vente, la publicité et l'usage abusif des armes électriques incapacitantes sont en train de se généraliser. « Il s'agit d'une industrie florissante dont les produits ne sont, bien souvent, pas correctement testés. Ce n'est un secret pour personne que bon nombre des clients n'hésitent pas à les utiliser pour torturer systématiquement hommes, femmes et enfants ». Pourtant, de nombreux pays — y compris les États-Unis, qui sont les plus gros producteurs — « autorisent ce commerce et quelques-uns, comme la France, ont même participé activement à sa promotion ».

La campagne d'Amnesty International contre la torture à l'électricité dure depuis plusieurs années. Aujourd'hui, elle vise particulièrement les armes incapacitantes qui, à la différence des aiguillons électriques, sont conçues pour infliger une vive douleur en l'espace de quelques secondes. Elles peuvent même provoquer une paralysie temporaire. La douleur décrite par les personnes qui ont été victimes de ce genre de torture témoigne de ses effets traumatisants.

Dans ce contexte, l'organisation appelle tous les gouvernements concernés à n'accorder aucune licence d'exportation pour des armes électrifiées à des pays où le recours à la torture et au mauvais traitement a été signalé. Elle invite également les entreprises qui commercialisent ce type d'armes à ne pas les exporter vers ces pays.

Amnesty International se préoccupe en outre de l'usage par certains pays des armes incapacitantes envoyant des décharges électriques tels les pistolets et matraques à décharges qui peuvent paralyser quelqu'un pendant quinze minutes. Les boucliers électrifiés, les pistolets incapacitants qui peuvent être mortels, les ceintures incapacitantes qui portent de plus en plus les accusés devant les tribunaux sont toutes des armes dont Amnesty International exige la prohibition.

L'organisation condamne en outre l'usage des armes mixtes fabriquées par certaines sociétés en Chine, à Taïwan et aux États-Unis et qui pulvérisent du gaz lacrymogène et du gaz poivre dont les étincelles peuvent mettre le feu à des substances inflammables telles que l'alcool contenu dans les aérosols. Elle fait état de plus de cent entreprises dans des pays industrialisés, comme l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, les États-Unis, la France, Israël et Taïwan, qui ont mis sur le marché des armes de ce type. Les fabricants américains représentent toutefois près de la moitié des fournisseurs.

Amnesty International a recensé des cas de torture à l'électricité dans cinquante pays au moins depuis 1990, de l'Algérie au Zaïre. La torture à l'électricité est notamment très répandue en Arabie Saoudite. L'usage des matraques électriques est le plus répandu en Chine. A Chypre, un rapport du gouvernement a confirmé en 1995 que plusieurs personnes détenues dans le poste de police de Limassol en 1992 avaient été soumises à des décharges électriques appliquées sur diverses parties du corps. Au Liban, l'organisation a reçu des informations selon lesquelles des prisonniers ont été torturés avec des matraques électriques au ministère de la défense en 1994.

(apic / com / fid)

## LA COMMUNAUTÉ DES BLEUS...

(Suite de la page 9)

vos vie sur la réception quotidienne de la Eucharistie. Aux heures sombres, regardez la croix du Christ, votre Époux, regardez la Vierge Marie, notre Mère».

Enfin, sûres de leur mission et convaincues du grand et noble devoir qui leur incombe, les quatre novices se lèvent, bougient en main, pour le rite de la profession religieuse. Elles se présentent tour à tour à l'Évêque en clamant : « Jésus tu m'appelles, me voici ». L'Évêque les interroge pour savoir si, d'une part, elles ont pleine conscience de leur démarche, et si, d'autre part, elles s'engagent à répondre à l'amour de Dieu et à suivre scrupuleusement les règles de leur institut. Les réponses positives des novices suscitent dans l'assemblée une grande ovation. Cette acclamation est immédiatement suivie de la bénédiction des habits et des crucifix. Puis l'Évêque remet aux novices le livre des Constitutions (compendium des règles de vie de l'institut). Après toutes ces étapes, la supérieure — la révérende mère Michel — accueille dans l'institut des FNDL les nouvelles professes qui sont désormais consacrées par l'invocation de l'Esprit-Saint sur elles. Aussiôt elles se rendent à la sacristie pour se revêtir de leur robe.

12 h 20 : heureuse heure qui a marqué la sortie glorieuse de nos jeunes religieuses. Elles apparaissent dans une robe bleu-foncé à col blanc ; un voile blanc couvre leur tête et proclame à toutes les nations leur candide disponibilité, leur innocence, leur pureté et surtout leur féconde virginité. Dans cette acclamation à visages multiples où chacun tient à exprimer à sa façon son état guilleret, elles cheminent leste vers l'autel où elles recevront leur dernière arme pour le combat : la croix. Après, ce sont des accolades, des salutations de paix et de congratulations. Le rite de profession projette ainsi sa dernière cartouche pour donner à l'Eucharistie de poursuivre son cours. Au terme de cette Eucharistie, les heureuses du jour ont exprimé leur action de grâces, et remercié tous ceux qui ont pris activement part à leur profession religieuse.

Tout s'achève par le renvoi dans la paix, précédé par la bénédiction de l'Évêque, l'ordinaire du lieu. Puisse la grâce de Dieu poursuivre son œuvre dans d'autres domaines où sa manifestation est vivement attendue.

Fidèle Dakpo

Grand Séminaire Saint-Gaïl (Ouidah)

## ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT

### LA FILIÈRE MANIOC AU BÉNIN : DEUX ANS APRÈS LA DÉVALUATION DU FRANC CFA

(Suite et fin)

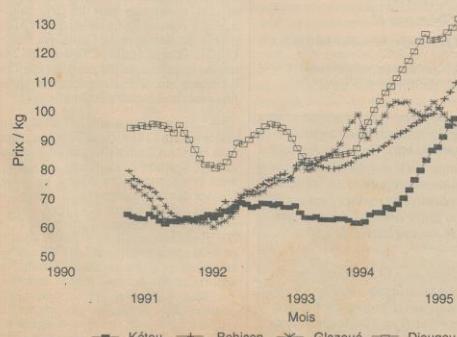
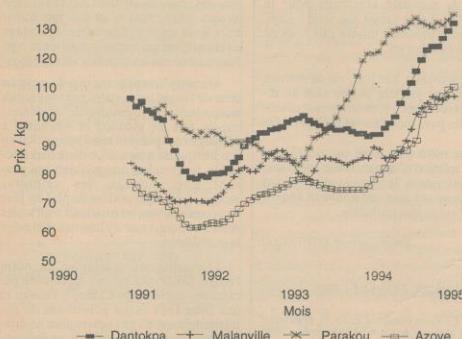
#### 3 — LE MANIOC : CULTURE D'ÉCHANGE

La commercialisation intérieure du manioc est relativement dématérialisée. Les prix des principaux dérivés (gari et cossettes) ont connu un net accroissement après la dévaluation sur tous les marchés et leur caractère d'évolution cyclique a quasiment disparu (figures 1 & 2).

En dehors des échanges frontaliers entre le Bénin et ses voisins, le manioc n'est devenu un véritable produit d'exportation que suite aux opportunités offertes par les pays européens principalement la France. Ces opportunités se sont renforcées après la dévaluation parce que les prix sont devenus plus attrayants. Néanmoins, dans ces pays : « l'utilisation du manioc sous forme de cossettes à des fins d'alimentation animale exige des exportateurs le respect scrupuleux d'un certain nombre de normes de qualité pour faire face aux exigences très sévères de l'industrie agro-alimentaire des pays de la CEE » (Anonyme, sd).

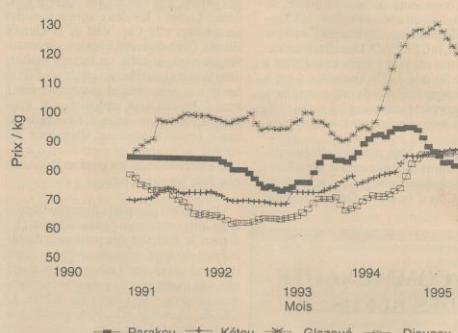
Il apparaît que le Bénin satisfait relativement mieux ces exigences comparées.

Figure 1 : Evolution de la moyenne mobile du prix/kg du gari sur quelques marchés du Bénin.



Source: Elaboré à partir des données de l'ONASA de 1990 à 1995.

Figure 2 : Evolution de la moyenne mobile du prix/kg des cossettes sur quelques marchés du Bénin.



Source: Elaboré à partir des données de l'ONASA de 1990 à 1995.

#### 4 — DEUX ÉLÉMENTS CLÉS POUR LE RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MANIOC

À l'issue de cette étude il n'est pas pratique d'énumérer une kyrielle de propositions qui pour la plupart ne seront pas susceptibles d'être appliquées.

Aujourd'hui, en vue du renforcement de la filière manioc au Bénin, les actions les plus déterminantes à mener sont :

— du côté de la demande, l'organisation du système de collecte primaire des productions car selon les producteurs, la non sécurisation du marché est la contrainte majeure à l'accroissement de la production.

— du côté de l'offre, l'induction du changement technologique en terme de mécanisation de la production et de la transformation. Par la houe et la daba, il n'est pas évident que la production intérieure puisse satisfaire la demande à l'exportation;

#### 5 — QUESTIONS DE RECHERCHE

Le recul de deux ans et demi reste très court pour apprécier tous les changements de comportement liés à la dévaluation, notamment au niveau des systèmes de production et de transformation. D'où la nécessité de revenir sur certains aspects importants de ces genres d'étude, par exemple l'influence de la dévaluation sur les changements technologiques. La collecte primaire des cossettes de manioc pour l'exportation est une activité non encore maîtrisée. Par conséquent, dans l'immédiat les études visant à proposer des formes d'organisation adéquates du système sont d'une nécessité absolue.

En outre, tel que le manioc est cultivé aujourd'hui, son système de production n'est pas soucieux de l'environnement. Il importe donc que la recherche se penche sur la mise au point des technologies appropriées susceptibles de garantir la durabilité.

Enfin, même si ces études et recherches aboutissent à des résultats concluants, un système de vulgarisation efficace et des mesures d'accompagnement performantes (multiplication des parcs à bois au niveau villageois, organisation du système de crédit...) restent nécessaires.

Dr. Gauthier BIAOU  
Université Nationale du Bénin  
Faculté des Sciences Agronomiques

Dr. Félix C. BIAOU  
Projet d'Activités Génératrices de Revenus  
Ministère du Développement Rural

Dr. Adam AHANCHEDE  
Université Nationale du Bénin  
Faculté des Sciences Agronomiques